le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 33 — Mercredi le 2 juillet 1969



La fin de la fin des Journées du Canada français pour 1969: le feu de la St-Jean. Les jeunes qui étaient responsables de sa préparation avaient monté un bûcher d'une vingtaine de pieds. Poussées par un assez fort vent, les flammes s'élevèrent à une cinquantaine de pieds à certains moments. Feu, feu, joli feu... nous te reverrons - on l'espère - l'an prochain!

Les Indiens craignent un génocide culturel

OTTAWA - Les représentants des Indiens ont qualifié d'inacceptable la proposition faite par le gouvernement fédéral en vue d'une nouvelle politique indienne, en déclarant qu'ils craignent que le résultat de cette nouvelle politique n'amène leur destruction par législation et ne soit en quelque sorte un génocide culturel.

"Les propositions en vue d'une nouvelle politique énoncées par le ministre des affaires des Indiens ne sont pas acceptables à la population indienne du Canada", a déclaré M. Walter Deiter, de Regina.

"Nous craignons que le résultat final de cette proposition ne signifie la destruction de la nation par législation et le génocide culturel.

M. Deiter, de même que des dirigeants d'organisations indiennes au Manitoba, en Ontario et au Québec, ont dit que des consultations seraient tenues avec les Indiens de toutes les provinces, suivies d'une conférence nationale le mois prochain, afin de trouver des moyens de convaincre le gouvernement fédéral d'élaborer une nouvelle déclaration politique.

Une évasion

Les représentants des Indiens ont critiqué le fait que le ministre des affaires indiennes; M. Jean Chrétien, a élaboré et annoncé cette nouvelle politique fédérale sans en avertir préalablement la population indienne et sans apporter une vraie compréhension à la position énoncée par les Indiens au cours d'une série de discours, au cours des derniers mois.

Une déclaration lue par M. Deiter disait que la proposition visant à transférer les affaires indiennes, actuellement sous la juridiction du gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux n'est qu'une évasion de la responsabilité constitutionnelle qui revient au gouvernement fédéral. "A aucun moment les Indiens n'ont préconisé que les provinces prennent en main les responsabilités légales du gouvernement fédéral."

Selon M. Deiter, la première mesure essentielle pour une nouvelle politique acceptable serait que le gouvernement fédéral remplisse les obligations déjà existantes.

M. Deiter a soutenu que les régions dont il a été question sous le nom de réserves sont en réalité des terres appartenant aux Indiens et ne sont pas sujettes à taxation. La politique proposée par le gouvernement fédéral laissait entendre que ces régions seraient taxées par les provinces ou par les municipalités.

Les Indiens, a fait remarquer M. Deiter, ont protesté contre la violation de leurs droits au nom de traités internationaux pour la conservation de la faune, mais cela n'a reçu de M. Chrétien qu'une mention en passant.

M. Deiter a ajouté que bien que le gouvernement fédéral ait proposé de permettre "une chasse plus libre" à certains Indiens, la nouvelle politique semblait laisser de côté le principe impliqué dans les protestations des Indiens.

Révision complète recommandée

OTTAWA - Voici les points saillants tirés du rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité nationale. Le rapport avait été remis au gouvernement il y a déjà quelques mois mais n'a été rendu public que jeudi dernier. Le dispositif de sécurité au sein du gouvernement devrait être totalement revisé et le système actuel modifié par la création, a) d'un secrétariat de sécurité au sein du conseil privé, b) d'un organisme non policier qui serait une sorte de service secret. Chaque ministère mettrait en outre sur pied son propre service de sécurité et le ministère des affaires extérieures serait doté d'une division de sécurité distincte.

* Pour faire pendant à ce renforcement du dispositif de sécurité, la commission recommande la création d'un comité de révision des questions relatives à la sécurité et dont le rôle serait de protéger les droits individuels des fonctionnaires, de ceux qui parrainent des immigrants et des personnes à qui on aurait refusé la naturalisation.

* De façon prudente, la commission fait une sévère critique de l'organisation et du fonctionnement du service de sécurité de la Gendarmerie Royale.

* La commission recommande que soit considérablement resserée et précisée sa politique de sécurité à l'égard des séparatistes.

* Toute personne qui préconise ou fait usage de la force devrait être exclue ou empêchée de faire partie de la fonction publique du Canada.

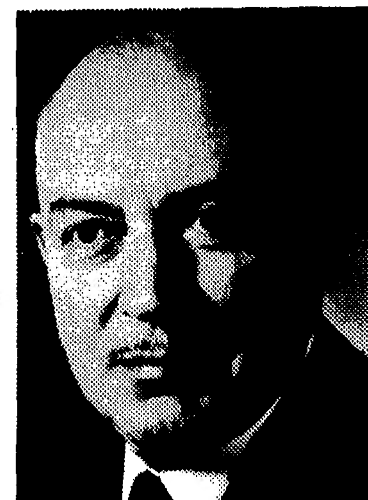
* L'homosexualité ne devrait pas nécessairement faire obstacle à l'emploi dans la fonction publique.

* En matière d'immigration, la commission recommande toute une série de normes qui modifieraient considérablement et renforceraient les pratiques relatives au filtrage.

* L'appartenance à une organisation subversive ou au parti communiste ne devrait pas être un motif de refuser la citoyen-

(suite à la page 16)

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881



Dans un geste-surprise, le ministre de la Défense, l'honorable Léo Cadieux, a annoncé que les effectifs des Forces Armées canadiennes seraient réduits de par 13 à 18,000 hommes au cours des trois prochaines années. M. Cadieux a aussi déclaré que certaines bases seraient fermées, mais ce n'est qu'au cours du mois d'août que l'on en apprendra plus à ce sujet. Nos Forces Armées comptent présentement 98,000 personnes.

Continuité dans les relations France-Québec

PARIS - L'élection de M. Jean-Jacques Bertrand à la direction du parti de l'Union nationale du Québec, qui entraîne son maintien ipso facto à la tête du gouvernement provincial du Québec, a été accueilli à Paris sans surprise et sans réaction particulière. La personne de M. Bertrand est en effet mal connue à Paris alors que son rival, à l'élection, le vice-premier ministre, M. Jean-Guy Cardinal, avait fait une forte impression par son ouverture d'esprit et son dynamisme, lors de ses visites en France. Le "score" plus qu'honorable qu'il a obtenu, lors du scrutin, alors que M. Cardinal est un jeune, nouveau venu dans l'arène politique québécoise, a été enregistré avec satisfaction.

En tout état de cause, le nouveau gouvernment français entend apparemment maintenir, au-delà des personnes, l'étroite collaboration inaugurée il y a 5 ans.

A cet égard, les observateurs ont été frappés par les termes particulièrement chaleureux employés par M. Georges Pompidou dans son télégramme de remerciements, à M. Jean-Jacques Bertrand qui l'avait félicité de son élection à la présidence de la République Française. Ils ont évidemment relevé le passage qui esquisse l'avenir des rapports franco-québécois sous le nouveau septennat: "Je tiens à vous affirmer, écrit le chef de l'Etat français, que je partage pleinement votre volonté de poursuivre et développer les relations de coopération et d'amitié auxquelles la visite du général de Gaulle au Québec a donné un élan décisif. Je suis profondément convaincu que ce rapprochement si naturel, parce que fondé sur une communauté d'origine, de langue et de culture, répond à l'intérêt de tous".

Jubilé d'Argent du R.P. Chevrier

Un dicton fait boule de neige au Québec: "Québec sait faire". Pour les douze parents du Père Chevrier qui vinrent aux fêtes jubilaires, il y eut même sentiment: "St-Joachim sait faire". Et, après une visite des Rocheuses ils retourneront avec le coeur chargé de beaux et bons souvenirs.

On avait voulu une fête dans les goûts du Père Chevrier, c'est-à-dire, simple et cordiale. Et ce le fut.

Vendredi après-midi arrivaient l'aîné de la famille, Henry, de Saskatoon, son épouse, la soeur aînée, Mme Helen Lanthier, de Détroit, ainsi que Mlle Eva Chevrier, d'Ottawa.

Samedi matin, l'avion nous amenait d'autres visiteurs: M. et Mme Alex Chevrier de Essex, Ont.; M. Joseph Chevrier, de Détroit; et deux neveux, Jack et Ernie Lanthier et leurs épouses, de Détroit. Dimanche matin, la soeur cadette arrivait de Montréal, Mme Marie Caron.

Dès 9 hres dimanche matin, des hommes et des dames préparaient la salle du Centre St-Joachim qui devint comme une ruche d'abeilles pour le reste de la journée.

De 2 à 5 hres, ce fut le thé, servi par des hommes et des dames, avec des jeunes pour aider. On estime à 350 le nombre de personnes venues pour saluer notre curé.

A 4 hres, M. Paul Doucet, président du Comité du Jubilé, présidait aux présentations: les douze parents du jubilaire étaient sur l'estrade d'honneur. De brèves adresses, accompagnées de dons, furent présentées par Marcel Doucet (chorale), Marcel Fagnan (Caisse Populaire), Arthur St-Pierre (Assemblée St-Joseph des C. de C.), Lionel Mageau (Conseil LaVérendrye), Me Lionel Tellier (Conseil paroissial et paroisse), Joseph Chevrier (Famille Chevrier). Incidemment, la paroisse a offert à son pasteur un voyage à Rome, au moment qui lui conviendra le mieux. Le Père Jubilaire répondit avec chaleur à tous ces bons mots qui lui furent adressés.

A 5 hres, une concélébration à cinq prêtres, avec les anciens curés de St-Joachim comme cocélébrants. L'homélie fut donnée par le Père Tourigny, vicaire, qui ouvrait la procession d'entrée avec les quatre fillettes qui apportèrent les offrandes, les deux dames qui firent la quête, les co-célébrants, la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb, le Jubilaire. Malgré les vacances qui déjà nous ont enlevé bon nombre de paroissiens, la Chorale chanta une magnifique messe en partie.

Quelques paroissiens se joignirent à la famille pour un souper intime.

Cette fête donna occasion à beaucoup d'hommes et de femmes de manifester leurs talents et dévouement. Le Père Chevrier dit à tous son admiration et sa reconnaissance. Quand on se donne la main, on peut faire des choses merveilleuses.



L'été est officiellement parmi nous depuis quelques jours et les vacances des écoliers ont commencé il y a tout près d'une semaine. Plusieurs en profiteront pour s'adonner à leurs jeux favoris, dont l'un rappelera de beaux souvenirs aux plus âgés, celui de se laisser balancer au bout d'une corde nouée à un arbre... et préférablement au-dessus d'un ruisselet!

L'adoption d'un permis de conduire affichant la photo du détenteur

Le Conseil canadien de la sécurité veut appuyer l'adoption d'un permis de conduire affichant la photographie visée de son détenteur.

Ceci constitue l'une des sept résolutions adoptées par le Conseil canadien de la sécurité lors de son premier congrès annuel.

Cette résolution cherche à réparer certaines anomalies qu'on retrouve dans le monde actuel. Ainsi, on a déjà vu certaines condamnations être inscrites au dossier de conducteurs innocents dont les papiers, lors de l'arrestation, avaient été présentés par une personne non identifiée.

Empreintes digitales

Le Conseil a aussi recommandé l'amendement de la Loi sur l'identification des criminels afin de permettre la prise des empreintes digitales de personnes ayant commis certaines infractions. Ainsi dans les cas de négligence criminelle, de conduite en état d'ébriété et dans tous ceux où le code interdit de conduire un véhicule moteur, les empreintes seraient inscrites dans le dossier de chacune des personnes reconnues coupables de telles infractions de façon à ce qu'elles soient positivement identifiées en cas de récidive.

Autres résolutions

Il a été résolu, en outre, d'encourager les fabricants à mettre au point de nouveaux tissus dont l'inflammabilité est moins élevée et d'inviter le public à demeurer vigilant devant le danger de feu que représentent leurs vêtements.

Le Conseil va demander de plus au ministère fédéral des Transports de prendre les mesures appropriées pour exiger que les bateaux de plaisance affichent une plaque officielle indiquant la puissance et la capacité de chargement du bateau.

Finalement, on recommande aux gouvernements fédéral et provinciaux de développer, une coopération des statistiques détaillées sur les accidents nautiques afin d'en informer le grand public.

LES DROGUES ET LE VOLANT

"Ne prenez pas le volant si vous buvez", voilà un bon conseil. On reconnaît en général que tout le monde est au courant du danger de conduire un véhicule en étant sous l'influence de l'alcool. Mais ce que l'on sait moins, c'est que certaines drogues peuvent nuire à votre capacité de conduire. Mettez ensemble les drogues, l'alcool et la conduite d'un véhicule, et vous vous préparez à un réel désastre.

Les drogues, aujourd'hui beaucoup plus puissantes que dans le passé, sont largement utilisées. Plusieurs sont délivrées sous ordonnance d'un médecin et utilisées selon ses directives, mais on peut aussi se procurer sans ordonnance des drogues pouvant avoir de sérieux effets.

Examinons certains médicaments. Les amphétamines, par exemple, sont des médicaments très utiles au traitement de certaines maladies si on les emploie sous les directives d'un médecin. On appelle généralement ces produits des stimulants. Bien souvent, des conducteurs, qui doivent être au volant pendant de longues périodes, sont tentés d'utiliser des comprimés d'amphétamine pour se garder éveillés. Pendant un court moment, l'amphétamine peut accroître les réflexes et procurer au conducteur une fausse impression de bien-être, mais elle sera bientôt suivie d'une plus grande fatigue et, peut-être, d'un affaissement subit.

Les médicaments sont précieux pour redonner la santé. Bien employés et selon les directives du médecin, ils ont sauvé beaucoup de vies. Mais ils peuvent causer des accidents graves ou fatals s'ils sont utilisés alors que l'on est aux commandes d'un véhicule quelconque. Si vous prenez un médicament, assurez-vous qu'il ne peut pas nuire à votre capacité de conduire.

Postes de direction à des Indiens et Esquimaux

Le gouvernement fédéral souhaite que les Indiens et les Esquimaux entrent non seulement au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien mais aussi qu'ils y occupent là les postes de direction.

Jusqu'à maintenant, il semble que l'effort déployé à cette fin ait donné des résultats satisfaisants.

Cette année, par exemple, le ministère a fait parvenir à tous les Indiens et Esquimaux inscrits à l'université, une lettre personnelle dans laquelle il les invite à se joindre au ministère à la fin de leurs études, leur offrant, entre-temps, un emploi d'été pour les aider à payer leurs études et à s'initier au fonctionnement du ministère.

Dans un document déposé, aux Communes par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, on précise que tous les étudiants, sauf deux, à qui une telle lettre à été expédiée, "se sont montrés intéressés à travailler pour le ministère."

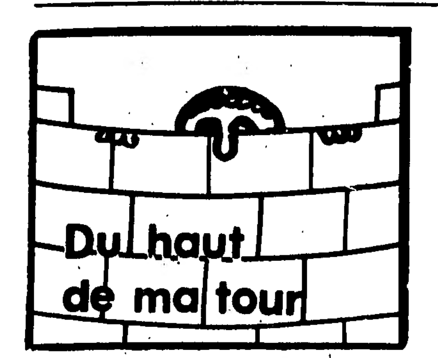
On ajoute qu'une soixantaine d'entre eux ont même accepté des emplois d'été dans diverses directions du ministère.

L'effort du gouvernement pour intéresser les Indiens et les Esquimaux à entrer à l'emploi du ministère se traduit encore par l'insistance de ce dernier à les inciter à participer à ses concours d'entrée ou d'avancement.

Par ailleurs, le ministère met en oeuvre des programmes de formation et de perfectionnement à l'intention des Indiens et des Esquimaux qui multiplient les occasions d'avancement

"On a entrepris l'exécution d'un programme particulier de recrutement et de perfectionnement, note-t-on dans le document, afin d'attirer des Indiens et des Esquimaux au sein du ministère, autant que possible comme titulaires de postes de responsabilités, de manière à leur assurer la formation et le perfectionnement complets et concrets dont jouissent les Indiens et Esquimaux déjà au service du ministère."

Actuellement, il y a 647 Indiens et 179 Esquimaux qui travaillent pour le ministère. Trois d'entre eux occupent des postes de "surintendant de district scolaire", 144 sont dans l'enseignement, cinq sont agents d'administration et autant sont surintendants d'agences indiennes.



The National Underwriter vient de publier un rapport indiquant le rang des 818 compagnies d'assurance-vie de l'Amérique du Nord, en fonction de l'assurance en vigueur. On peut y voir que l'Assurance-Vie Desjardins poursuit ses succès. Elle se maintient au premier rang des entreprises canadiennes françaises faisant affaires dans ce secteur.

77e sur 818... c'est quand même pas trop pire pour une "patente" de Canadiens français!

*****

Le total d'assurance en vigueur pour Desjardins est de $2,509, 225,000. Et, si ça vous intéresse, le total en force pour 818 compagnies d'assurance est de $1, 355,024,601,515.

*****

Parmi les sociétés d'entr'aide, la "Société des Artisans" vient au 7e rang (tout comme l'année précédente), parmi les 30 sociétés énumérées dans le rapport.

Comité avisoire sur l'instruction et le Curriculum

Le ministre de l'Education de l'Alberta, l'hon. R.C. Clark a récemment annoncé la composition du comité avisoire formé par le ministère pour les questions d'instruction et de curriculum. Deux des quatorze membres du comité sont des Franco-albertains; ce sont le Dr J.P. Moreau d'Edmonton et M. L. H. Drouin de St-Paul. Ces quatorze membres ont été choisis d'un total de 49 noms soumis par divers organismes de la province. Dans son choix, le comité de sélection a pris soin d'assurer la plus grande représentativité possible de tous les habitants de la province.

Le nouveau Comité avisoire tiendra au moins deux séances régulières chaque année, de même que des assemblées irrégulières à la demande du ministre ou d'au moins cinq membres du Comité.

50,000 GI's ont déserté

WASHINGTON - L'armée américaine estime que 50,000 soldats auront déserté d'ici la fin de la présente année fiscale, ce qui représente une augmentation de près de 30 pour cent par rapport à 1968.

Dans une déclaration rendue publique, le lieutenant-général A.O. Conner, chef d'état-major adjoint, a fait savoir à la Chambre des représentants que l'augmentation du nombre de déserteurs est le résultat de plusieurs facteurs. "L'un de ces facteurs est le fait que nous avons de plus en plus de jeunes gens qui arrivent dans l'armée très indisciplinés, et qui sont le produit d'une société qui les entraîne à résister à l'autorité."

Pour améliorer l'étiquetage bilingue au Canada

Les manufacturiers canadiens de produits alimentaires ont pris des mesures en vue d'améliorer la pratique d'étiquetage bilingue de leurs produits dans certaines régions du pays.

M. G.G.E. Steele, président de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Canada, qui groupe 75 membres, a déclaré que "la grande majorité des compagnies membres ont déjà adopté un système d'étiquetage essentiellement bilingue pour la plupart de leur produit".

"Cette ligne de conduite, a-t-il ajouté, a pour but d'encourager tous les membres à améliorer, le cas échéant, l'équilibre visuel des deux langues et de mettre en relief, auprès des quelques compagnies qui n'auraient pas encore adopté cette pratique, l'importance d'un système d'étiquetage bilingue."

Selon les principes-directeurs adoptés par l'organisme, tous les renseignements pertinents figurant sur les emballages ou les étiquettes de produits canadiens destinés à la vente dans les régions telles que le Québec et les Maritimes "doivent être imprimés, en importance égale, dans les deux langues officielles du Canada".

Longue étude

Le président de l'Association a précisé que les nouvelles directives sont la conséquence d'une étude approfondie de la question au cours des dernières années. Les compagnies d'alimentation en sont maintenant au stade où il est possible d'établir des objectifs réalisables pour l'industrie dans son ensemble, de poursuivre M. Steele.

D'après M. Steele, les "renseignements pertinents" comprennent toutes les descriptions figurant sur l'emballage ou l'étiquette et qui sont utiles au consommateur hors de l'achat du produit d'une part, et de son emploi adéquat, d'autre part. Ceci n'inclut pas nécessairement la reproduction, dans les deux langues, de la marque de fabrique, du nom et de l'adresse du manufacturier.

L'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Canada, qui a été fondée en 1959, entend "établir et maintenir des normes industrielles élevées et être le porte-parole de l'industrie des produits alimentaires auprès du gouvernement et du public".



Oui, à n'en pas douter, une seule image vaut mieux que des milliers de mots!

Santé, travail, productivité

"Ay, mi dolor de espalda" est une complainte universelle. Bien qu'exprimée ici en espagnol, elle est énoncée en toutes langues, par les deux sexes, par toutes les races. Sa traduction française est l'expression coutumière: "Oh, mon mal aux reins."

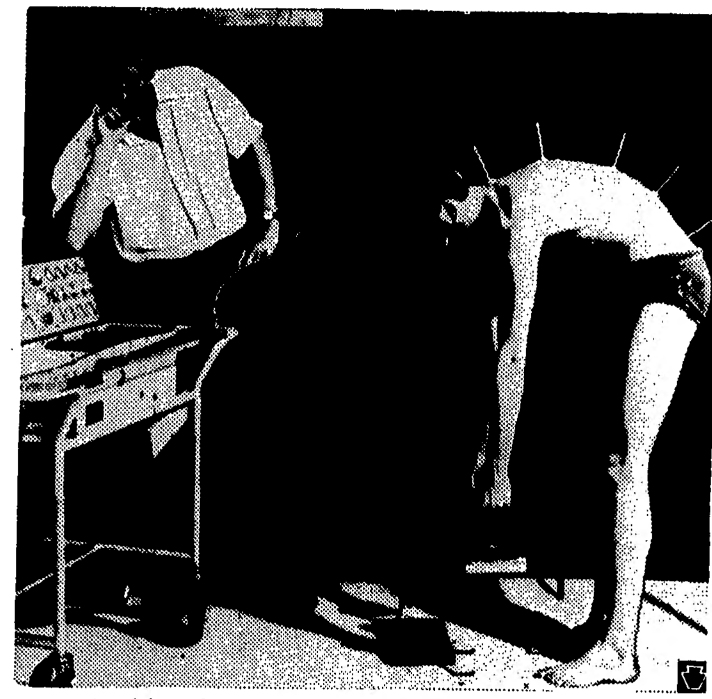
La douleur pourrait n'être rien de plus qu'un petit mal dont les adultes souffrent de temps à autres. Ou bien cela pourrait être plus sérieux — une atteinte à l'épine dorsale, dûe à la façon dont on soulève les charges comme le montre cette photo.

Le jeune homme, ressemblant beaucoup à un coussin à épingles humain, est sous observation dans des tests anglais pour déviation de la colonne vertébrale et pour contraction, alors qu'il est en train de montrer la façon de soulever qui fréquemment endommage la colonne.

Parce que ses genoux sont droits alors qu'ils devraient être pliés, et parce que son dos est courbé alors qu'il devrait être droit, c'est la colonne vertébrale qui doit soutenir tout le poids au lieu des cuisses et des jambes qui sont plus musclées.

Le mal au dos représente une des raisons majeures de mauvaise santé, surtout parmi les agriculteurs qui se baissent sans cesse et soulèvent plus que les autres travailleurs. Chaque jour qu'un agriculteur est malade, c'est une paire de mains en moins pour le travail de la terre. Le résultat inévitable est une production agriculturelle réduite.

Donc, c'est d'une bonne santé que dépendent le travail et la productivité, non seulement dans les champs, mais aussi dans l'industrie, dans le



Le thème de la santé mondiale pour 1969 souligne la santé professionelle

commerce, et en fait dans n'importe quelle occupation.

Chaque année, l'Organisation Mondiale de la Santé (W.H.O.) et son bureau régional d'Amérique, le Bureau Sanitaire Panaméricain encourage un thème de santé par un slogan.

Pour 1969, le thème "Santé, Travail, et Productivité" est important pour tous les pays, développés ou en cours de développement. En fait le thème indique bien que le monde peut, et même doit arrêter les maladies causées par le travail, la poussière, la chaleur, le bruit ou d'ailleurs n'importe quelle maladie ou accident du travail.

Cela doit être accompli pour les apparentes raisons humanitaires, mais aussi parce que la santé est une nécessité préalable au développement économique.

L'année 1969 marque aussi le 21ème anniversaire de la fondation le 7 avril 1948 de la constitution de la W.H.O. — une borne dans l'histoire mondiale de la santé publique qui sera commémorée cette année non au siège central de la W.H.O. à Genève, Suisse, mais à Boston dans le Massachussets.

Du 8 au 25 juillet, à l'invitation des Etats-Unis, un de ses 131 membres, la W.H.O. y tiendra son congrès annuel de Santé Mondiale.

Opinions

Renversement sensationnel!

La récente victoire remportée aux élections générales du Manitoba par le jeune leader Edward Richard Schreyer et ses forces néo-démocrates n'a pas fini de faire couler l'encre de nos journaux canadiens. Surprise, étonnement, consternation, tout y passe! Certes, il y a encore beaucoup à dire sur ce renversement sensationnel réussi par le chef néo-démocrate du Manitoba qui n'avait été nommé que quelques semaines avant la tenue du scrutin.

Un fait attire davantage notre attention, qui n'a pas été mentionné outre-mesure dans nos journaux canadiens, et c'est celui de l'attitude pro-bilingue de M. Schreyer. Au lendemain de sa nomination comme chef du NPD manitobain, il avait en effet déclaré qu'il favoriserait toute mesure pouvant donner aux citoyens francophones de sa province l'égalité avec leurs concitoyens anglophones et il s'était dit d'accord avec le projet de loi sur les langues du gouvernement fédéral. M. Schreyer adoptait en cela la politique qui semble être celle du NPD partout au Canada, et tant au fédéral que dans les provinces.

N'est-il pas sensationnel de voir pareille attitude endossée par l'électorat du Manitoba dont on sait que l'ancien premier ministre M. Weir s'était assez violemment opposé aux desseins pro-bilingues du gouvernement Trudeau? N'est-il pas sensationnel de voir cette province dont on a maintes fois pu lire ou entendre qu'elle était, en raison de la forte concentration de citoyens d'origine ukrainienne que l'on y trouve, farouchement opposée à toute mesure pouvant assurer le droit de cité à la langue française, porter maintenant au pouvoir un premier ministre dont les vues favorisent l'épanouissement des deux langues officielles?

Bien sûr nous ne sommes pas assez naïf pour croire que cette seule attitude de M. Schreyer lui ait valu la direction du Manitoba; mais elle a sûrement son importance dans l'ensemble de circonstances qui lui ont permis de remporter une aussi surprenante victoire.

Et comment ne pas penser que la leçon pourra servir aux autres chefs de gouvernement des provinces de l'Ouest? En Saskatchewan - la seule de nos provinces ayant connu une direction néo-démocrate jusqu'à la semaine dernière - la position du gouvernement libéral de M. Thatcher semble s'effriter régulièrement et l'on n'a pas été sans remarquer qu'il a perdu, aux mains du NPD, une élection complémentaire tenue le même jour que les élections générales au Manitoba.

En Colombie-Britannique, M. Bennett ne semble plus du tout avoir la cote d'amour qu'il a déjà connue... et le jour n'est pas loin où il y aura élections générales dans cette province. Et là aussi le chef néo-démocrate est jeune et dynamique. Et, tout comme Richard Schreyer, Tom Burger favorise la reconnaissance officielle de deux langues et de deux cultures...

En Alberta, où une élection-surprise reste toujours possible, la menace ne semble pas tellement venir des néo-démocrates que des conservateurs et de leur jeune chef dynamique, Peter Lougheed. Ce dernier ne s'est jamais compromis de façon aussi catégorique que les membres du NPD quant à la reconnaissance du bilinguisme. L'on a cependant de bonnes raisons de croire qu'il pourrait se montrer beaucoup plus conciliant que M. Strom à ce sujet.

Il n'est donc pas du tout utopique de penser que le "fameux bloc de l'Ouest" qui s'était formé lors des dernières conférences fédérales-provinciales soit maintenant complètement en train de se désagréger et qu'il présente dans quelques années, s'il y a encore bloc à ce moment-là, un visage tout-à-fait différent de ce qu'il a été jusqu'à maintenant.

Chose certaine, MM. Thatcher, Strom et Bennett doivent dormir beaucoup plus légèrement qu'ils ne veulent bien l'admettre depuis le sensationnel renversement qu'a connu le Manitoba.

Jean-Maurice OLIVIER

Nouveau départ pour Bertrand

M. Jean-Jacques Bertrand n'a pas obtenu la majorité écrasante qu'il appelait de tous ses voeux, bien qu'il ait été confirmé samedi soir comme chef de l'Union nationale et premier ministre du Québec. Peut-on même qualifier de confortable cette majorité de 389 voix? L'âpre et chaude lutte qu'a livrée M. Jean-Guy Cardinal et sa détermination, plus ferme que jamais semble-t-il, de faire triompher les idées-forces qu'il a mises de l'avant au cours de sa campagne et qu'il estime avoir été endossées par 42 p. c. des délégués ne manqueront pas de créer au sein du parti une situation dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle continuera d'être tendue. D'autant plus qu'aujourd'hui, le héraut d'armes du candidat défait, M. Jean-Noël Tremblay, aussi mauvais perdant que mauvais coucheur, accuse carrément l'organisation de M. Bertrand d'avoir faussé le scrutin.

Ayant éprouvé en 1961 le même sentiment d'amère déception qui habite actuellement son rival, M. Bertrand - qui avait alors été battu par moins de 100 voix - voudra sans doute colmater au plus tôt les brèches en faisant preuve d'autant de souplesse et de diplomatie que l'exigent l'approche inévitable d'une élection générale et la nécessité de présenter alors un front uni. Si nous croyons à sa capacité de tirer le meilleur parti possible de l'affrontement qui vient de se terminer, nous sommes toutefois moins sûrs que son entourage acceptera sans mot dire de laisser jouer au ministre de l'Education le rôle de prestige et d'autorité qu'il entend se donner au sein du cabinet.

Quant au prestige du parti lui-même, a-t-il été rehaussé par la tenue de ce congrès d'une folle extravagance, où une minorité de 100 délégués environ sur 2,-324 a jugé utile ou convenable d'assiter aux ateliers de travail organisés à leur intention? Nous en doutons fort. Et il faudra beaucoup plus que la mise au rancart du système parlementaire actuel, jugé désuet et inefficace, et l'instauration d'un régime présidentiel pour corriger les faiblesses de l'Union nationale, faiblesses qui résident davantage dans la pénurie d'hommes de grande valeur qui composent sa députation que dans la seule structure des institutions québécoises.

Cependant, même si le matériel qu'il a en main pourrait être de meilleure qualité, M. Bertrand, investi de l'autorité qu'on vient de lui conférer, peut se mettre à la tâche avec une vigueur nouvelle et tenter de mener à bien plusieurs idées de réformes figurant à son programme ainsi qu'à celui de M. Cardinal, soit "commencer à assurer le plus haut degré de compétence et l'efficacité maximum de l'appareil gouvernemental". C'est la voix même du bon sens et de la mesure qu'il a fait entendre vendredi soir quand, parlant du nouveau Québec qu'il veut bâtir, il a déclaré "qu'aucune constitution au monde ne pourra jamais légiférer la réussite" et quand, à l'adresse de ceux qu'habite une juvénile et parfois déraisonnable impatience, il a lancé: "Si la jeunesse veut changer le pire pour du meilleur, qu'elle retrousse ses manches comme tout le monde et qu'elle contribue à le faire".

L'oeuvre entreprise par Daniel Johnson et qui avait démarré, ne l'oublions pas, à une vitesse "de croisière", M. Bertrand est certes capable de la poursuivre et à un rythme plus rapide que son prédécesseur, parce que son approche des problèmes est moins sinueuse, moins ambiguë, plus directe. Un gouvernment efficace, fort, stable et qui ait de l'autorité, comme l'a préconisé son adversaire au cours de la campagne, nous croyons que M. Bertrand peut maintenant l'asseoir solidement, sans qu'il soit nécessaire d'antagoniser les autres gouvernements et sans qu'il soit nécessaire d'humilier outre mesure la fonction publique.

Pour le premier ministre "confirmé", c'est donc le véritable départ. Rien n'étant facile au Québec, il serait illusoire de penser que cette investiture lui aplanira toutes les difficultés. Le gouvernement de cette province "pas comme les autres", nous le voyons comme une course à obstacles que peut gagner non pas le cheval le plus fougueux mais plutôt celui qui sait le mieux calculer ses élans. Il ne s'agit pas de défoncer les haies mais de les enjamber sans causer de dégâts.

Démocrate d'esprit libéral, ennemi de la manière forte et partisan de la conciliation comme il l'a de nouveau démontré en invitant sans réticence ses deux "camarades" à continuer d'oeuvrer au sein du parti, M. Bertrand, qui a transmis son message à toute la population et pas seulement aux membres de son groupe politique, a bénéficié, au cours de ce combat, de la sympathie d'un très grand nombre de Québécois qui ne sont pas rangés sous la bannière de l'Union nationale mais qui apprécient sa sincérité et sa bonne volonté. Qui apprécient également sa philosophie selon laquelle le passé est le passé et ce qui importe, ce n'est pas de le remâcher ad nauseam, mais de construire avec patience et courage un avenir meilleur.

Renaude LAPOINTE
La Presse, 23-6-69

Sur le toit du monde

TOKYO - Un hôtel sera bientôt construit sur le mont Everest (8708 M) point culminant du globe, apprend-on dans la capitale japonaise. Moyennant 30 dollars on pourra jouir d'une splendide vue sur le massif de l'Himalaya. L'hôtel, construit par une firme népalo-nippone sur un pic de 3900 mètres, coûtera environ 250,000 dollars. Il n'aura qu'un seul étage et ses 12 chambres pourront accueillir 24 personnes. Un aéroport voisin de l'hôtel permettra la liaison avec Katmandu, capitale du Népal.

"L'hôtel de la vie sur l'Everest", dont la construction commencera en octobre, devrait être achevé à la fin de 1972.

Des pneus "sans air"

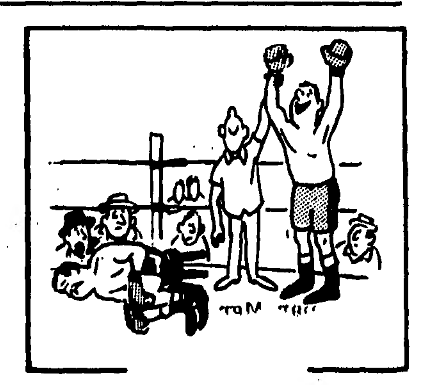
Des pneus qui ne crèveront pas, même criblés de balles - peuvent résulter d'essais conduits par The Goodyear Tire.

Les essais comprennent l'emploi d'un caoutchouc-mousse au lieu d'air pour "gonfler" les pneus conventionnels.

Soulignant que l'usage de cette mousse comme matériau de gonflement est à un stade avancé d'expérimentation, Goodyear déclaré qu'on pourrait l'appliquer au début dans le cas de véhicules militaires, de matériel minier, agricole et de durs travaux de construction ainsi que d'autres véhicules servant hors route.

Toutefois, ce n'est que lorsque les ingénieurs de la compagnie auront résolu les problèmes de poids et d'engendrement de chaleur que le gonflement à la mousse sera applicable aux voitures de tourisme et camions.

Les pneus sans air suppriment la nécessité des réparations et des changements.



La mise hors de combat la plus rapide que j'aie jamais vue!

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tél.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Cloche solo ou carillon!

Je pense avoir choqué un de mes lecteurs, récemment en parlant "d'une Eglise canadienne caractérisée et distincte, à plusieurs points de vue, d'une Eglise... mettons française ou américaine." Mon homme obéissait, visiblement, à un vieux réflexe que j'ai, d'ailleurs eu moi-même pendant longtemps. A mes yeux aussi, l'Eglise apparaissait comme une atomisation: une société universelle, oui! mais formée d'une multitude de cellule individuelle plus ou moins anonymes reliées directement à la tête, située à Rome. Nous savons mieux maintenant, surtout depuis Vatican II, que l'Eglise universelle est une "communion" d'Eglises locales qui selon le mot même du Cardinal Suenens, de Belgique, "contiennent, rendent présent, révèlent à l'intérieur d'elles-mêmes le mystère de la seule et unique Eglise du Christ; elles en sont l'incarnation réelle, dans le temps et dans l'espace". La notion même d'incarnation, je veux dire d'insertion authentique dans la vie vécue, écarte l'idée d'uniformité. Saint Paul, dans son temps, savait bien que l'Eglise de Corinthe n'avait pas tout à fait le même visage que celle d'Ephèse. Même à l'intérieur du Québec, l'Eglise de Mont-Laurier, par exemple, ne saurait être rigoureusement identifiée à celle de Montréal. L'unité entre toutes les Eglises s'établit d'abord sur une foi commune au Christ et non sur une similarité exacte qui les entraînerait fatalement à décoller des réalités vécues par les hommes de tel lieu géographique.

Le Cardinal Suenens vient d'accorder aux I.C.I. une entrevue d'une parfaite franchise. Traduite en plusieurs langues, elle fera, je pense, son tour du monde. Elle arrive à point nommé, à quelques semaines du Synode prévu pour l'automne qui vient. Elle devrait être d'un sérieux appoint pour faire avancer concrètement la notion du gouvernement collégial dans l'Eglise, tel que défini par Vatican II.

Le Cardinal Suenens n'hésite pas à déclarer ceci: "Il serait dans la logique de Vatican II que les Eglises locales - par le truchement de leurs évêques réunis en conférences épiscopales - soient consultées publiquement et collectivement et invitées à collaborer à l'élaboration de documents qui affectent vitalement l'Eglise universelle. Et cela, non seulement en adjoignant à leur travail des commissions théologiques officielles mais encore en faisant appel aux lumières de laïcs qualifiés..."

Le Cardinal, qui a grandi sur une terre célèbre pour ses beffrois chantants, ajoutait avec une pointe d'humour: "Si vous n'entendez qu'une cloche, vous n'entendez qu'un son de cloche; il arrive des moments où l'on préfère entendre un carillon."

On touche, ici, à la logique interne, par excellence, du projet du Christ. Ce dernier a confié son Eglise à Pierre et aux onze Apôtres, qui sont diversement mais indissolublement liés ensemble d'une double façon: il y a le lien entre les Onze et Pierre... et le lien entre Pierre et, tout ensemble, les Onze et le Peuple de Dieu. Ce qu'on appelle la hiérarchie dans l'Eglise est au service de la recrue fraternelle des chrétiens, qui sont aussi "travaillés" par l'Esprit.

J'aime bien ces remarques de l'abbé Laurentin, dans un livre récent sur l'Amérique latine: "... La théologie est une réflexion sur la vie des communautés chrétiennes animées par l'Esprit, autrement dit des Eglises particulières qui réalisent vitalement, sur le terrain, l'essence de l'Eglise... Les bureaux et les livres n'ont pas existé dès l'origine. Ils ne sont pas fidèles à leur mission dès lors qu'ils s'érigent en absolu et en source de vie, alors qu'ils ont pour fonction de servir, d'éclairer, de coordonner, de régulariser la vie que l'Esprit-Saint ne manque pas de faire naître là où l'on cultive le terrain même, au lieu de vouloir y faire atterrir des nuages administratifs."

La Presse, 21 - 6 - 69

Autres modifications au calendrier liturgique

CITE DU VATICAN - De nombreuses fêtes de saints ont été déplacées dans le nouveau calendrier liturgique valable pour l'ensemble de l'Eglise catholique, qui n'entrera cependant en vigueur qu'en 1971, une fois qu'auront été imprimés les livres liturgiques.

La fête de St-Benoît que l'on célébrait jusqu'à présent le 21 mars, tombant en carême, a été déplacée au 11 juillet, pour permettre des manifestations solennelles. Cette date est celle où la fête du fondateur du monachisme occidental et patron de l'Europe était célébrée dans certaines régions jusqu'au VIIIe siècle. La fête de St-Thomas d'Aquin a été avancée du 7 mars au 28 janvier, anniversaire du transfert à Toulouse des restes de ce docteur de l'Eglise.

D'autre part, la fête de St-Joseph tombant en carême, le 19 mars, la faculté est laissée aux conférences épiscopales nationales de la déplacer à une autre date pour la célébrer plus solennellement.

La fête de l'Annonciation de Marie, le 25 mars, devient la fête de l'Annonciation, tandis que le 26 juillet l'Eglise célébrera en même temps la fête de Ste-Anne et celle de son époux St-Joachim, qui était honoré le 16 août.

La fête du Nom de Marie du 12 septembre est supprimée et réunie à celle de la Nativité de la Vierge, que l'on continuera de célébrer le 8 du même mois. La fête de Ste-Jeanne-de-Chantal a été déplacée du 21 août au 12 décembre. La St-Henri sera célébrée le 13 juillet, la St-Bonaventure étant reportée du 14 au 15, date à laquelle on fêtait le premier saint.

Les journalistes honoreront leur patron St-François-de-Sales le 24 janvier au lieu du 29. Les archanges Raphaël, Gabriel et Michel seront célébrés le même jour, le 29 septembre, fête de ce dernier et non plus séparément.

$33 millions des catholiques aux missions

CITE DU VATICAN - Plus de $33 millions provenant des offrandes des catholiques du monde entier ont été distribués en 1968 aux missions par les Oeuvres pontificales missionnaires.

Les missions d'Afrique en ont reçu plus de 12 millions, celles d'Asie plus de 10 millions, celles d'Amérique près d'un million.

Les sommes recueillies en 1968 ont été inférieures à celles de l'année précédente. Mais en même temps, les pays de mission ont commencé eux-mêmes à envoyer des offrandes. Ainsi l'archidiocèse de Karachi, au Pakistan, a fait parvenir l'année dernière l'équivalent de $850.

Paul VI tire les leçons de son voyage à Genève

CITE DU VATICAN - "Notre impression du monde du travail a été optimiste", a déclaré le pape en parlant de sa visite à l'OIT, à Genève.

Paul VI a tenu en outre à renouveler l'expression de sa gratitude pour l'accueil "extrêmement courtois" qu'il a reçu, "comme cela nous plaît, a-t-il ajouté: avec simplicité et respect, non pas seulement pour notre modeste personne, mais encore plus pour nos paroles et notre mission, sous maints aspects convergente avec la haute et providentielle fonction de l'Organisation Internationale du Travail".

Le Saint-Père a ensuite relevé que, si toutes les questions qui font du monde du travail "un camp plein de phénomènes tumultueux" ne sont pas résolues, la conception suivant laquelle ce monde est marqué par les égoïsmes irréductibles et fatals est "au moins théoriquement surmontée".

Après avoir affirmé que la vision matérialiste du travail a été surmontée aussi, le pape a poursuivi: "L'irréligiosité, propre au matérialisme moderne, ayant été surmontée, un nouvel horizon s'est ouvert à l'esprit ankylosé du travailleur et de l'employeur. Il n'est plus vrai que la religion est morte à cause du triomphe de la science et de la technique. Elle se hausse à un plan plus élevé: de besoin intérieur incoercible, de langage, toujours balbutiant et insuffisant, mais vivant, libre, réconfortant. C'est le langage d'une liberté intérieure retrouvée, d'un amour suprême possible. L'ouvrier moderne en a tellement besoin et y a droit. Et si le Christ, le collègue par excellence de l'humanité, le prend par la main, son esprit s'ouvre à la prière: tel est l'homme qui naît dans le nouveau siècle". En terminant, le pape a exhorté les hommes à aimer le monde du travail et à "comprendre les richesses humaines, spirituelles, chrétiennes qui se cachent en lui et qu'il peut révéler".

Le cardinal Daniélou prit à partie

L'abbé Hans Küng, théologien suisse de réputation internationale vient de déclarer à un journal de Zurich que le cardinal Jean Daniélou se comporte comme "un grand inquisiteur".

L'abbé Küng commentait une déclaration du cardinal Daniélou faite à la mi-mai à la revue italienne Studi Cattolici. Parlant de la revue Concilium ce dernier avait dit: "Je n'ai pas pleine confiance dans le groupe de Concilium, revue à laquelle, dès sa création, j'ai refusé de collaborer parce que ses orientations ne me paraissaient pas sûres".

"J'ai beaucoup regretté, commente donc l'abbé Küng, qu'un théologien qui autrefois a écrit de bons livres et qui a été longtemps tenu à Rome en soupçon d'hérésie veuille se comporter maintenant comme un grand inquisiteur. Je ne sais si cela fait partie de la dignité cardinalice. Mais en ce qui me concerne le théologien, il est inaceptable d'attaquer sans raison ni preuve un groupe de confrères qui, pour une bonne part, ont été experts au concile et sont membres de la commission internationale de théologiens.

"Je pense, poursuit-il, qu'il s'agit là de méthodes avec lesquelles nous ne saurions continuer à travailler. Ces accusations réciproques d'hérésie à l'intérieur de l'Eglise devraient être évitées à tout prix. En ce qui me concerne, je m'opposerai contre toute accusation d'hérésie à l'égart des conservateurs, mais nous avons aussi le droit de nous opposer à ce que, dans l'Eglise, la théologie "progressive" soit taxée d'hérésie".

Rahner

D'autre part, le père Karl Rahner, s.j. commente (entre autres choses) dans un long article que publie le National Catholic Reporter, la réaction du père Daniélou à la déclaration faite à la mi-décembre par une quarantaine de théologiens, la plupart de réputation internationale, réclamant un plus grand respect de la liberté de recherche en théologie. Des théologiens comme Congar, Chenu, Küng et bien d'autres avaient signé cette déclaration.

Il se trouve en outre que la plupart des théologiens qui ont signé la pétition faisaient partie de l'équipe de rédaction de la revue Concilium. "En réalité, écrit Rahner à ce propos, on n'a jamais voulu faire de cette déclaration, une déclaration de la revue Concilium elle-même, même si le premier jet a été réalisé par des membres de la revue".

Quoi qu'il en soit, le père Daniélou, déclarait le 10 janvier dans la Croix de Paris qu'il n'était pas solidaire de la déclaration.

"La protestation de Daniélou, écrit le père Rahner, revient à dire, dans le cas qui nous occupe, que la liberté de la recherche théologique a ses propres limites. Ceci, bien sûr, personne ne le conteste. Il soutient de plus qu'actuellement on ne trouve nulle part de cas où la liberté des théologiens a été violée par les pouvoirs ecclésiastiques et que la déclaration des théologiens est une tentative d'intimidation envers la hiérarchie. En laissant soupçonner qu'ils sont victimes de répression, les théologiens sont par le fait même gênées dans leur devoir de vigilance".

Directoire pastoral sur le tourisme

CITE DU VATICAN - Un "Directoire général pour la pastorale du tourisme" élaboré par la congrégation du clergé et approuvé par le pape depuis le mois de mars paraîtra bientôt. Le Saint Père l'a annoncé en recevant les participants au premier congrès diocésain de Rome sur la pastorale du tourisme.

Paul VI a affirmé, d'autre part, dans son discours que "la visite à Rome n'a rien perdu de son caractère religieux, malgré les transformations subies par les pèlerinages du fait des facilités offertes par le tourisme moderne".

"Rome est, a dit Paul VI, sous cet aspect religieux spécial, une ville sacrée et elle doit demeurer telle. Le tourisme de Rome ne doit pas oublier ce caractère que recherchent même ceux qui n'appartiennent pas à l'Eglise.

Levée de l'interdit décrété contre le Centre de Cuernavaca, au Mexique

CITE DU VATICAN - Le célèbre centre de documentation inter-culturelle de Cuernavaca, au Mexique, n'est plus interdit aux prêtres et aux religieuses.

La nouvelle en a été confirmée officieusement au Vatican. D'autre part, le Saint-Siège permet également que le foyer franco-canadien demeure ouvert.

Depuis janvier dernier, le centre de documentation (CIDOC) fondé par Mgr Ivan Illich, originaire de l'archidiocèse de New York, était interdit à la suite d'une intervention de la Congrégation pour la doctrine.

L'une des conditions posées à la reconnaissance de "CIDOC" est le départ "dans un délai raisonnable" du fondateur. On recommande que le centre soit placé sous la juridiction de la conférence épiscopale latino-américaine, et que l'enseignement soit surveillé de près par l'épiscopat mexicain. Tant qu'au foyer franco-canadien, il demeure ouvert "à titre d'expérience" sous la responsabilité de Mgr Olivier Riobe et de Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe.

"CIDOC" reçoit chaque année plus de 1,200 personnes désireuses d'apprendre la langue espagnole ou de suivre des cours sur l'Amérique latine contemporaine. Il y vient des étudiants de toutes religions, de partout dans le monde.

Mgr Illich, qui fondait le centre il y a huit ans, est un humaniste âgé de 42 ans, d'ascendance espagnole-juive-yougoslave. Il parle sept langues, et il possède des doctorats en théologie et en histoire.

Mgr Illich a acquis une renommée mondiale il y a trois ans quand il a protesté par de nombreux écrits contre le fait que les missionnaires aidaient au maintien du pouvoir d'une minorité riche exploitant la majorité des pauvres en Amérique latine.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Les récents événements qui se sont produits à l'école de Thérien agitent l'opinion publique.

Quelques journaux ont exposé les faits avec beaucoup de véracité, d'autres sont en quête de renseignements et publieront sous peu leur version de l'incident. Ce qui a été écrit à date a mis à jour les intentions douteuses de ceux qui se disent les bienfaiteurs de nos enfants. Il fallait que ce soit connu.

Cependant, malgré ce qui dans les circonstances semblait être l'unique solution, il se trouve des gens qui s'appliquent à blâmer la conduite des parents.

Pour pouvoir juger sainement l'incident, il importe de connaître non seulement les causes immédiates mais aussi l'ensemble de circonstances qui l'ont préparé.

Permettez que je retourne jusqu'au début de l'année scolaire 1968. Les lecteurs savent déjà que les membres de la Commission scolaire de la Dvision de Bonnyville et le surintendant M. Dubord projetaient la fermeture de l'école de Thérien. Il fallait toutefois procéder par étapes. Dès septembre passé, toutes les pressions possibles ont été exercées sur les parents pour qu'ils dirigent leurs enfants des grades supérieurs à l'école de Glendon. M. Dubord avait compté sans la résistance des parents et son plan a échoué.

A la suite de ce contre-temps, situation peu fréquente, M. Dubord avait un surplus de personnel enseignant. Il importait donc pour celui-ci de faire un choix judicieux et assigner au poste de principal pour Thérien celui de deux professeurs le mieux qualifié. L'un, M. Chiasson, professeur avec 15 années d'expérience, bilingue et détenteur de brevets d'enseignement, l'autre, Mr. Lummerding, unilingue, sans brevet (seule une lettre d'autorité) MAIS par contre, ami d'enfance du surintendant! C'est lui qui se voit confier le poste de principal.

Le manque de qualifications et de compétence de ce dernier s'est manifesté dès le début dans ses attitudes désobligeantes à l'endroit des professeurs et des parents. Pour les professeurs, c'était un régime de "Gestapo" et pour les parents canadiens-français, un régime de discrimination.

Contrairement à ce que l'on est en droit d'attendre d'un éducateur, qu'il prêche l'unité et la fraternité entre les enfants de diverses origines raciales, celui-ci s'appliquait à convaincre nos enfants qu'ils devaient avoir honte d'être Canadiens français.

Des esprits faibles se sont laissé convaincre. Après les événements que nous connaissons quelques familles canadiennes-françaises ont renoncé à l'école de Thérien et pour quelques jours seulement, se sont enregistrés à l'école de Glendon.

Les nombreux problèmes créés par la présence de ce principal n'ont pas laissé les commissaires locaux indifférents. A plusieurs reprises, le surintendant a été mis au courant de la situation. Les parents ont même demandé la démission de l'intéressé. A l'assemblée annuelle de la Division, un groupe de parents ont fait de sérieuses revendications. Peine perdue, nous n'avons pu attirer quelque sympathie que ce soit de la part des autorités. En pareil cas, que nous restait-il à faire?

Mr. Lummerding aurait pu terminer l'année, sans être regretté sans doute, mais sûrement de façon paisible. Mais non, il lui fallait tenter une dernière provocation, qui cette fois a donné lieu à l'incident qui a par la suite fait la manchette des journaux et cela lui a valu d'être démis de ses fonctions.

J'espère que ces quelques renseignements supplémentaires aideront le lecteur à faire la part des choses.

En terminant, puis-je formuler un voeu? Que l'Association des Educateurs de l'Alberta (ATA) sévisse contre ceux qui déshonorent le corps professoral. En s'attaquant à la racine du mal, tout le système de l'enseignement serait entre bonnes mains, de bons professeurs, de bons principaux et de bons surintendants.

UN INTERESSE!

ORIENTATION FAMILIALE

Avec les années, est-ce que votre amour grandit?

Vous connaissez le couple de nouveaux mariés... Leur vie à deux est une révélation... Ils s'adorent! !

Mais revoyons ce même couple après quelques années de mariage. Depuis quelque temps, ils ont constaté que leur amour n'était plus le même. Pourtant les enfants sont heureux, le père a un emploi stable; ils occupent un logement assez confortable et toute la famille semble en bonne santé... Au point de vue matériel, en fait, tout "tourne bien"... tout favorise la bonne entente... Mais voici que les deux époux sont déçus chacun de leur côté.

Madame trouve son mari indifférent; il semble trop loin, il n'a plus les petites attentions d'autrefois. Il ne lui parle plus de ses projets, de ses ambitions d'avenir...

Monsieur de son côté regrette chez sa femme qu'elle n'ait plus l'entrain, la compréhension d'autrefois. Elle semble heureuse lorsqu'il quitte le matin, et moins empressée lorsqu'il revient le soir... Ils ont l'impression que quelque chose les sépare. On leur avait pourtant dit que ça pourrait arriver, après quelques années de vie à deux... et c'est ce qu'ils craignent...

Voici un petit teste que vous pourrez faire à deux. Si vous réussissez à vous asseoir tous les deux et penser à ces questions et y répondre honnêtement et comparer vos réponses, tant mieux, vous êtes sur la bonne voie de retrouver vos élans d'autrefois. Autrement, attention...

1. Pouvons-nous nous parler sérieusement tous les deux:
- sur l'éducation de nos enfants?
- sur notre budget familial?
- sur nos relations sexuelles?
- sur nos défauts à corriger?
- sur les moyens à prendre pour atteindre un idéal commun?

2. Acceptons-nous et sans nous choquer:
- une remarque sur une petite manie qui fatigue l'autre?
- de rendre un petit service qui coûte quelque chose?
- le point de vue de l'autre?
- de nous consulter sur une décision importante à prendre?

3. Nous faisons-nous part mutuellement: des raisons et des impressions profondes qui nous font réagir de telle ou telle façon?

Réponses: 8 - 10 oui: "ça marche... continuez..."
6 - 8 oui: Il y a un p'tit quecq'chose qui manque...
4 - 6 oui: Il faudra mettre de "l'eau dans votre vin" de chaque côté...
moins de 4 oui: c'est grand temps d'y penser si vous voulez éviter les "crises"...

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation familiale
Distr. Mun. Smoky River.

GIROUXVILLE

M. et Mme Alphonse Boulianne accompagnés de leur fils le Frère Boulianne de Falher, et du Frère Leblanc également de Falher sont partis le 7 juin pour une vacance d'environ 2 mois visiter leurs parents au Lac St-Jean et dans la Gaspésie. Nous leur souhaitons bon voyage.

*****

M. Donat Gagnon est toujours hospitalisé à l'hôpital de McLennan et ce, depuis plusieurs semaines.

Egalement hospitalisé, M. Etienne Romillard à McLennan et Mme Eugène Girard à Edmonton.

Mme Wilfrid Loiselle, elle, nous est revenue. Nous leur souhaitons à tous une prompte convalescence.

*****

Nous remercions bien sincèrement tous ceux qui se sont dévoués pour obtenir le poste de radio français CBXY de Falher. Nous le captons avec grand plaisir.



Le Chapelet à CHFA

JUILLET

1. Paroisse St-Joachim, Edmonton.
2. RR. PP. Oblats de St-Albert.
3. Radio-Edmonton Ltée.
4. Les Vieillards du Chateau de Legal.
5. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
7. Famille Léo Chalifoux, Edmonton.
8. Famille Paul Sicotte, Falher.
9. Elèves des écoles Intermédiaire et Racette, St-Paul.
10. Paroisse St-Louis, Bonnyville.
11. Familles J. Deslauriers et G. Côté, McLennan.
12. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
14. Famille Marcel Vandel, Falher.
15. Famille Paul Mahé, Edmonton.
16. Famille Rémi Bérubé, Beaumont.
17. RR.SS. de Ste-Croix, Donnelly.
18. Paroisse Cathédrale de St-Paul.
19. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
21. Abbé Henri Garnier et Mlle Claire Garnier, Legal.
22. Famille Ferrier Laflamme, Falher.
23. Dames de Ste-Anne de Jean-Côté.
24. Paroisse St-Emile, Legal.
25. Dames de Ste-Anne, McLennan.
26. Dames de Ste-Anne de Falher.
28. Familles Joseph et Donat Lemire, Falher.
29. Paroisse Ste-Anne, Falher.
30. Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.
31. Familles Edouard et Fernand Pahud, Edmonton.



DE GAUCHE A DROITE - Mlles Carmen Nault (gr. 1-3), Doris Auger (gr. 7-9) et Patricia Montpetit (gr. 4-7), toutes de Legal, qui ont récemment gagné au niveau local le Concours de composition lancé par le Mouvement des Femmes Chrétiennes du diocèse de St-Paul. Mlle Auger a également gagné au niveau diocésain.

VIMY

M. Gabriel Caouette est maintenant hospitalisé à l'hôpital Immaculata de Westlock. M. le curé Desjardins a dû se rendre à la même institution durant quelques jours. Quant à la petite Jocelyne Huot, elle est à l'Hôpital Universitaire d'Edmonton. A tous nos malades, nos voeux les plus sincères de prompt rétablissement.

*****

M. et Mme Léger Huot, M. Edward Parent et son fils Léo ainsi que M. et Mme Robert Huot se sont tous rendus à Rob, récemment, pour y visiter M. et Mme Forest Daily et leur famille.

M. et Mme Patrice Mallot de la province de Québec sont actuellement en visite d'un mois chez M. Jean-Marie Gervais.

Egalement en visite à Vimy, chez ses parents M. et Mme Jos. Bilodeau, M. Yvon Bilodeau.

Enfin, M. et Mme William Rozmohel et leur famille d'Edmonton étaient récemment de passage chez M. et Mme François Landry.

évène ments

LE 7 JUILLET
Film français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Image, que me veux-tu?" La représentation commence à 7h.30 p.m.

*****

LE 14 JUILLET
Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Neuf minutes", "Les petites soeurs" et "Une place au soleil". Les représentations commencent à 7h.30 p.m.

LEGAL

Le 7 juin dernier, l'église St-Emile fut la scène du mariage de Mlle Alice Bergevin, fille de M. et Mme Lucien Bergevin à M. Maurice St-jean, fils de M. Zénon St-Jean. La soeur de la mariée, Corinne, agissait comme demoiselle d'honneur; elle était accompagnée de M. Philippe St-Jean, frère du marié. La réception et le banquet qui suivirent eurent lieu à la Salle communautaire; M. Robert Parant agissait comme Maître de cérémonies. Après un voyage qui les aura conduits à Vancouver et Victoria, le jeune couple demeurera à Edmonton.

*****

Félicitations à M. Bertrand Cyr qui fut l'heureux gagnant d'un moteur hors-bord tiré au hasard à l'émission du "Ranch 680" de CHFA.

*****

M. Lionel Forcade est revenu d'un voyage dans l'Est où il s'était rendu visiter une cousine. Il en a également profité pour visiter Québec, Montréal et Ottawa.

M. Achille Bergevin est actuellement hospitalisé à l'hôpital Général d'Edmonton.

*****

La Commission scolaire de l'école St-Emile de Legal tient à remercier le principal et les professeurs pour leur dévouement au cours de la dernière année scolaire et leur souhaite, ainsi qu'à tous les étudiants, de bonnes et reposantes vacances.

*****

M. et Mme Gabriel Tieulié sont récemment revenus d'un voyage à Vancouver.

*****

Legal était bien représentée lors du défilé du Rodéo de St-Albert avec un char allégorique très bien décoré et nos représentants très bien costumés - quelques-uns en "Fête au Village", d'autres en Chefs indiens accompagnés de leurs squaws. Mlle Fête au Village et les candidates de cette année étaient également présentes.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

GIROUXVILLE

Le 21 juin dernier, après plusieurs semaines de maladie, décédait à l'hôpital de McLennan M. Donat Gagnon, âgé de 75 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Marie-Jeanne Lauzon, trois enfants: Paul de Guy et André de Girouxville et une fille, Mme (Gabrielle) H. Johnson de Guy. Il laisse également 22 petits-enfants et un arrière-petit-fils, quatre soeurs: Mme Pierre Charbonneau (Anna), Mme Dieudonné Gaddort (Clara) de St-François-de-Sales, Qué., Mme Noël Forget (Germaine) de Shawinigan Falls et Mme Rosario Gagnon (Flore Yvonne) de Terrebonne ainsi que trois frères, Isidore, hospitalisé à Joliette, Ludger de Ste-Anne des Plaines et René de Montréal.

M. Gagnon était venu s'installer à Falher en 1931 et posséda bientôt une écurie de louage. En 1947, il avait acheté la boucherie de M. Théodore Rémillard à Girouxville où il demeurait depuis 1949. C'est lui-même qui bâtit la maison où il résidait au moment de son décès. Il habitait maintenant avec son fils André, gérant de la boucherie.

Les funérailles ont eu lieu à Girouxville. Le service fut chanté par le R.P. Lucien Lafontaine, assisté des RR.PP. Oscar Pinard et Benoît Frigon. Le R.P. Clément Desrochers assistait au choeur. Les porteurs étaient tous des petits-fils: MM. Léonard Limoges, Raymond Dallaire, Yvan Gagnon, René Gagnon, Michel Gagnon, Jacques Gagnon; Gilles Gagnon portait la Croix.

Nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

*****

Félicitations et remerciements à tous nos jeunes scouts qui se sont dévoués pour la collecte en faveur de la Croix-Rouge. Ce fut un beau succès.

*****

REMERCIEMENTS -

Mme Donat Gagnon et sa famille remercient spécialement le personnel de l'hôpital de McLennan pour le dévouement et les bons soins prodigués à notre cher époux et père lors de sa pénible maladie. Remerciements aux docteurs Fish et Buchanan, à tous ceux qui l'on visité à l'hôpital. Remerciements enfin à tous ceux qui nous ont témoigné de la sympathie à la suite de son décès survenu le 21 juin dernier, soit par leur assistance aux funérailles, par des honoraires de messes, télégrammes, etc. Remerciement tout spécial aux Dames Chrétiennes.

FALHER

Le 11 juin dernier, la salle du "Grenier" était remplie de parents et amis venus assister à la "graduation" de nos enfants d'âge préscolaire.

Nos jeunes de 5 et 6 ans présentèrent un programme de chants, récitations et même une saynète. Trente-deux élèves se présentèrent, chacun avec son mortier, pour recevoir un diplôme que leur présenta M. Raymond Despins, principal de l'école Routhier.

M. Bernard St-Pierre et Mme Jean Schuster remercièrent les parents et les autorités de leur coopération au cours des quatre mois que durèrent ces cours préscolaires.

La fête se termina par un goûter servi en collaboration avec les magasins Co-Op et IGA et quelques dames qui s'étaient portées volontaires.

Le comité des cours préscolaires remercie tous ceux et celles qui lui ont aidé à faire un grand succès de cette soirée.

*****

Félicitations à M. et Mme Marcel Gervais à la suite de la naissance d'une fille le 9 juin dernier et baptisée le 22; la petite Tina a pour parrain et marraine M. et Mme Lionel Gour.

*****

Mme Paul Ruel est partie en vacances en compagnie de ses enfants à Léopoldville. Egalement en vacances, aux Etats-Unis cette fois, Mlle Deidre Ackerly et les RR.SS. Jeannette Couillard et Marie-Jeanne Lacombe.

*****

M. Cyril Roy est présentement en convalescence chez lui après un séjour à l'hôpital de McLennan. Prompt rétablissement.

*****

M. Réginald Bigras est parti pour Banff où il donnera un cours en Art dramatique durant trois semaines. Etait récemment de passage à Edmonton, Mme Yolande L'Abbé.

*****

M. et Mme Roger Paiement étaient récemment de passage chez leurs parents, M. et Mme Placide Gervais, ainsi que chez des amis.

M. et Mme A. Chevigny d'Edmonton visitaient en fin de semaine dernière MM. Albert Tremblay et Lucien Gagnon.

Mme Fred Caron recevait la visite de son gendre, M. Cliff Hughes qui s'est récemment acheté une propriété à Mission City, en Colombie-Britannique.

Les prix du boeuf ont atteint de nouveaux sommets au Canada ces derniers temps. Selon un porte-parole de Canada Packers cette hausse serait le résultat direct de problèmes à long terme qui n'ont été que partiellement résolus et un boycott de la part des consommateurs ne pourrait éventuellement qu'aggraver la situation. Entre-temps plusieurs vendeurs en gros tentent d'acheter du boeuf de Nouvelle-Zélande qu'ils peuvent ensuite revendre au détail moins cher d'environ le tiers que le boeuf canadien.

ST-JOACHIM

Samedi dernier, le benjamin de M. et Mme Henri Constantin, Robert, unissait sa destinée à Mlle Marian Van't Rood. Robert demeure à Vancouver, et son épouse, arrivée il y a moins de deux ans de Hollande, n'a aucune parenté au pays. Plutôt que de faire voyager les nombreux membres des familles Constantin-Ethier vers Vancouver, le mariage et la noce eurent lieu ici. L'oncle de la mariée, prêtre hollandais, envoya un télégramme écrit en hollandais et en français. Grâce à l'esprit d'accueil et de cordialité propre aux Canadiens français, la jeune épouse se sentit parfaitement à l'aise, parmi toutes ces gens qui lui étaient totalement étrangères.

*****

Furent faits enfants de Dieu: Pierre Roger Morin, enfant de Roger Morin et de Thérèse Baril, petit-fils de M. et Mme Jacques Baril. L'officiant fut le diacre G.A. Bourbeau, qui sera fait prêtre samedi prochain à Cold Lake;

Lisa Jean Déchaîne, fille de Maurice Déchaîne et de Jeannette Picard; parrain et marraine, Lionel et Doris Mageau.

Medicare et les retraités

Il semble y avoir beaucoup d'appréhension chez les retraités qui recevaient jusqu'à maintenant, en vertu du Régime de Santé de l'Alberta, des soins médicaux, hospitaliers et médicaments gratuits. C'est pourquoi le ministre du Bien-être de l'Alberta, l'honorable Raymond A. Speaker, a publié le communiqué suivant.

La nouvelle Commission d'Assurance-Santé (Medicare) leur assurera les soins de base, tels que services médicaux, chirurgie orale, soins chiropratiques et optométriques. Toutes les personnes qui bénéficiaient antérieurement de soins gratuits ont été enregistrées auprès de la Commission. La carte de traitement qui leur avait été fournie peut encore être utilisée tant pour les soins médicaux que pour les services hospitaliers. Enfin, toute ordonnance médicale prescrite par un médecin peut être remplie en utilisant la même carte qui servait par le passé.

Comme l'on sait, le nouveau Régime d'Assurance soins médicaux est entré en vigueur en Alberta hier, 1er juillet.

CALGARY

A l'occasion de la Fête des Mères, les jeunes de la paroisse avaient organisé un déjeuner après la messe dominicale pour les mamans et leurs familles. Chaque mère reçut une jolie rose à l'entrée et les jeunes servirent des crêpes pour déjeuner. La salle était toute décorée pour l'occasion. Le repas fut béni par le curé, le R.P. Charron, et tout au cours du déjeuner les jeunes et notre vicaire, le R.P. Gauthier, donnèrent un concert des plus intéressant.

Félicitations et remerciements à tous nos jeunes pour cette belle initiative.

*****

Récent baptême - Roy David Pierre, premier fils du Dr et de Mme Rudolh W. Klassen (née Carmel Despins). Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Despins. Le baptême fut célébré par le R.P. Lemire en présence d'une vingtaine de parents, frères et soeurs, qui se réunirent ensuite pour marquer cette joyeuse occasion.

105 minutes d'humour

LONDRES - 105 minutes d'humour, de faste, d'intimité et de drôlerie: tel est le dernier portrait filmé de la famille royale britannique, présenté à Londres.

Réalisé pour la télévision par Richard Cawston, ce film en couleurs sur le petit écran de la BBC, puis sur la chaine commerciale britannique, deux jours avant l'investiture du prince de Galles à Caernavon.

Pour la première fois, le public pénètre réellement dans l'intimité de la famille royale, à Buckingham Palace, au château de Sandringham ou dans les déplacements officiels de la reine Elizabeth, à bord du yacht royal "Britannia" ou dans le train royal. Filmés par Peter Bartlett, la reine, le prince Philip, le prince Charles, la princesse Anne et les jeunes princes Andrew et Edouard vivent avec simplicité leur vie familiale ou officielle. Les dialogues sont absolument naturels et souvent extrêmement drôles.

L'Amérique du Nord consomme 25 tonnes d'aspirine par jour

par Keith KINCAID

Les Nord-Américains consomment quotidiennement plus de 25 tonnes d'aspirine.

Le Canada importe légalement chaque année 33 tonnes de barbituriques en poudre, soit une moyenne de 7.4 capsules par Canadien.

Les Canadiens achètent légalement, annuellement, 71 millions de doses d'amphétamines stimulantes.

Il est évident que les Canadiens vivent dans les produits chimiques destinés à faire oublier les soucis, soulager la tension, apporter le sommeil, améliorer l'humeur, combattre la lassitude et stimuler l'énergie.

Le Dr L. P. Solursh, expert en hallucinogènes à l'hôpital Western de Toronto, dit que la plupart des citoyens se fient trop aux drogues.

"Tous les segments de notre société - profession médicale incluse, à coup sûr - exigent, annoncent, prostituent et utilisent mal cet abus. Il est un peu effrayant de constater combien de médecins prescrivent des drogues qu'ils connaissent peu, mélangent des produits incompatibles dont l'effet peut être dangereux."

Il ne faut donc pas s'étonner, ajoute-t-il, que les jeunes aient envie de se droguer.

L'évasion

Le Dr C.-H. Aharan, directeur régional de la Fondation ontarienne de recherches sur la toxicomacie, qui s'est occupé d'un sondage sur l'usage des drogues auprès d'étudiants de London, affirme que la société se repose à tel point sur les produits chimiques pour soulager ses douleurs, que les annonces télévisées vont jusqu'à parler de gens qui souffrent plus que d'autres et qui ont droit, partant, "à un produit plus fort".

La société accepte de plus en plus le besoin de s'évader par différentes voies.

Selon le Dr Robertson Unwin, de l'Institut psychiatrique Allan-Memorial, de Montréal, la question des drogues est "le symptôme de problèmes beaucoup plus profonds et précis au sein de la société dans son ensemble". La jeunesse ne fait que réagir aux problèmes en se libérant des frustrations et dilemmes de la société adulte.

Le Dr S. J. Holmes, psychiatre torontois, y voit le symptôme d'un mal enraciné dans les conditions socio-économiques qui créent l'insatisfaction, le conflit et la tension.

Un sondage auprès d'étudiants torontois de septième, neuvième, onzième et treizième années, effectué par la fondation ontarienne, a révélé les facteurs suivants, liés à l'abus des drogues:

- L'usage de la plupart des drogues est en partie, sinon fortement, expérimental. C'est une vogue; la drogue importe peu; ce qui importe, c'est qu'on fasse le "voyage".

Influence parentale

- L'attitude des parents à l'égard du tabac, de l'alcool et des calmants coïncide directement avec la façon dont les étudiants abordent les drogues.

"Il semble, en effet, que les étudiants règlent leur conduite sur celle de leurs parents. La décision que prend l'étudiant d'essayer la marujuana ou le LSD semble indiquer une tendance à généraliser l'usage de toutes drogues comme socialement acceptable."

- La formation religieuse exerce des influences. Sept pour cent des catholiques, 8.9 pour cent des protestants et 14.6 pour cent des juifs ont dit avoir fait usage de drogues. Parmi ceux qui ne pratiquaient aucune religion, 18.9 pour cent avaient pris des drogues.

- Les étudiants qui font l'essai de drogues sont habituellement aussi ceux qui réussissent moins bien et participent le moins à l'activité parascolaire.

- Trente-sept pour cent des étudiants considéraient les drogues comme des moyens de réduire la tension et les problèmes au foyer et à l'école.

Ingeborg Paulus, dans un rapport à la Fondation sur la narcomanie de la Colombie Britannique, discute les raisons invoquées par les usagers de drogues à Vancouver, en précisant cependant la limite de son étude.

Les motifs de consommation de drogues, écrit-elle, proviennent "d'une société subissant une évolution rapide; de l'affluence; d'une diminution de l'influence des parents, et de la facilité de se procurer des drogues naturelles et synthétiques, servant à changer l'humeur."

Hédonisme

L'une des raisons fondamentales, selon Mme Paulus, est l'hédonisme pur.

"Aux jeunes en quête de sensations et de plaisirs, ces drogues offrent... le goût du fruit défendu et de l'infraction à la loi, avec ce qui en résulte d'excitation, d'anxiété et de soulagement."

Selon elle, les jeunes de la classe moyenne, peu privés de confort matériel, manquent peut-être de défis à relever et recourent donc aux drogues pour satisfaire un autre désir.

Pour le Dr Unwin, les effets des moyens de communication ont eu leur rôle à jouer dans l'accroissement des abus de drogues.

L'usage du LSD, par exemple, a pris des proportions alarmantes "à la suite, notamment, de présentations extrêment séduisantes de ses présumés effets bénéfiques, dans plusieurs émissions de télévision et articles de revues.

Le Dr Unwin ajoute que la profession médicale et les organismes de santé, tout comme les média d'information, ont été responsables du retard apporté à la distribution de renseignements sur les dangers possibles du LSD.

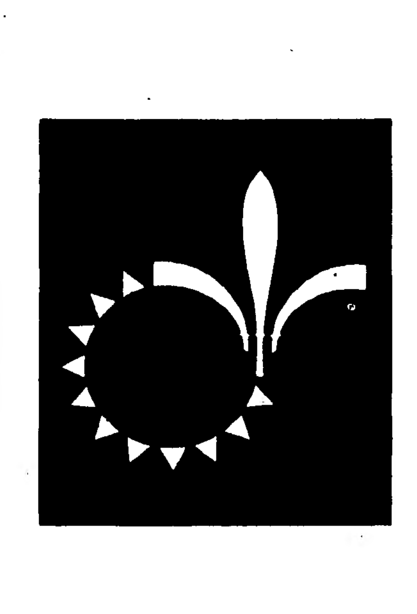


Le ingénieurs de l'Armée américaine ont détourné le cours de la rivière Niagara afin d'assécher la partie américaine des fameuses chutes du Niagara, ce qui leur permettra d'étudier plus facilement la topographie des chutes, prendre les mesures nécessaires pour en réduire l'érosion et aussi faire un bon nettoyage de l'amas de pierres à leur base. Niagara, on le sait, est l'une des merveilles du monde.



Ils ont (enfin!) payé leurs crimes! -- Au cas où vous ne les auriez pas reconnus, ce sont de gauche à droite Normand Fontaine, Jean Patenaude et André Roy, qui ont largement fait les frais du "Procès des annonceurs de CHFA", saynète qui fut interprétée lors de la Soirée populaire clôturant les Journées du Canada français. Leurs crimes étant trop nombreux pour les énumérer tous, nous nous contenterons de rappeler la sentence reçue: un "paquet" (une trentaine environ) de tartes à la crème à barbe (parfumée et de bonne qualité!) en pleine figure et... ailleurs (ça se voit!).

24 JUIN 1969





Le premier vainqueur du Trophée perpétuel offert par CHFA au gagnant du Tournoi de Golf des Franco-albertains aura été M. Richard Tougas qui avait réussi un score brut de 83. On le voit ici recevant son trophée des mains du gérant de CHFA, M. Bernardin Gagnon.

Tout est maintenant terminé pour les et "la" Journée du Canada français. Nous vous donnions, la semaine dernière, nos commentaires sur le récital Jacques Labrecque et la soirée de cinéma français; reste, cette semaine, le premier Tournoi de Golf des Franco-albertains et la Fête populaire.

En ce qui concerne le golf, ce fut un franc succès... même si le nombre n'y était pas. En effet, l'on avait prévu une quarantaine d'inscription et un maximum de 60 et seulement 30 joueurs se sont inscrits. Mais leurs témoignages sont unanimes: journée sensationnelle, du plaisir "à plein" et, surtout, la promesse formelle de revenir l'an prochain, chacun accompagné d'un ou deux camarades. Il en va de même de presque tous les tournois, il faut deux ou trois ans pour les établir fermement après quoi il faut continuellement refuser des intéressés.

Outre les magnifiques trophées dont on a pu voir des photographies, plusieurs autres prix étaient à gagner au cours de ce premier tournoi. Voici la liste complète de ceux qui sont retournés chez eux à la fois contents... et les mains pleines!

MM. Richard Tougas, Normand Pétrin, Ron Robert, François Baillargeon, Grégoire Gagnon, Théophane Gagnon, Robert Nadeau, Bernardin Gagnon, Bernard Lavallée, Robert Gourdine, Jean Nielsen, Victor Belland et J.-Maurice Olivier.

A tous ceux qui ont contribué à ce succès, soit dans l'organisation ou par leur participation, félicitations et à l'an prochain!

*****

En ce qui concerne la Soirée populaire, l'on n'ose pas parler ni de succès ni d'échec parce que, honnêtement, il ne nous a pas semblé que ce soit carrément l'un ou l'autre. Pour une chose, la température froide de cette soirée du 24 a joué un rôle prépondérant dans le nombre de spectateurs qui se sont rendus au Collège St-Jean et leur participation à la fête. Pour tout dire, les gens étaient rien moins que "gelés"! et jamais feu de la St-Jean n'a si bien servi deux causes en même temps: le symbolisme et la tradition d'une part et la réalité du moment présent d'autre part en jetant un peu de chaleur et sur la fête et sur les gens!

Le système de sonorisation -- c'est presque toujours le cas en plein air -- était loin d'être adéquat. L'on a pu s'en rendre compte plusieurs fois et particulièrement lorsqu'il y eut présentation du "tour de chant". Disons en passant que M. Louis Dubé a fait très bonne figure malgré ce sérieux inconvénient, ce qui est tout à son avantage.

Ce qui devait être la pièce de résistance de la soirée, "Le procès des annonceurs de CHFA, nous a paru à la fois beaucoup trop long (compte tenu, toujours du froid et de la foule qui grelottait) et par trop vaudevillesque.

Reste que plusieurs parmi les 1,000 ou 1,200 personnes qui étaient présentes -- et surtout les plus jeunes, cela va de soi -- ont goûté ce spectacle.

Mais en définitive, le clou de la soirée, ce ne fut ni cette saynète, ni la musique des deux orchestres que l'on avait retenus, ni le chant; ce fut le feu.

Parce qu'il est toujours fascinant de regarder un feu et, surtout, parce que la chaleur qu'il dégageait avaient ces dons merveilleux de réveiller et de dégourdir!

Ceux qui ont travaillé (fort) à la réalisation de cette soirée ne doivent cependant pas s'en trouver découragés; ils avaient prévu tout ce qu'ils pouvaient prévoir. Malheureusement, Dame Nature n'a pas voulu les combler d'une soirée semblable à celles que l'on avait connues au cours de la fin de semaine précédente.

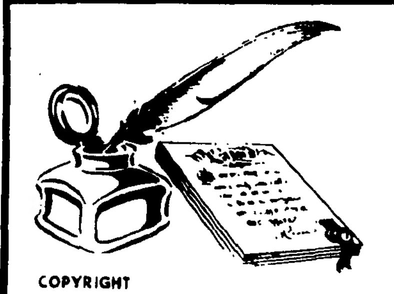
UNE FAMILLE HEUREUSE! Quatre des membres de la famille Gagnon participaient au premier Tournoi de Golf des Franco-albertains et trois d'entre eux en rapportèrent un prix! Ce n'est donc pas sans raison qu'ils arborent tous un si large sourire. On remarque au centre, à l'avant, l'organisateur de ce premier Tournoi, M. Grégoire Gagnon, et à l'arrière, dans l'ordre habituel, ses frères Jos, Théophane et Bernardin, ce dernier responsable de toute l'organisation des Fêtes du Canada français cette année.



Si le meilleur score brut fut enregistré par M. Tougas, c'est M. Normand Pétrin qui a réussi le meilleur pointage net, ce qui lui a valu un très joli trophée qu'il reçoit des mains du Directeur des programmes de CHFA, M. Jacques Boucher.



Même si l'on s'est bien amusé sur les links... le plaisir continué encore après comme en fait foi cette photo de M. René Roy et du Dr René Boileau prise au cours du souper qui suivit le Tournoi.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

La rupture d'un contrat...

La rupture d'un contrat est source d'ennuis pour de nombreuses personnes. Si un associé ne respecte pas l'une des conditions d'un contrat, est-il passible de poursuites légales? Le contrat peut-il être annulé? La même loi s'applique-t-elle aux contrats de garantie?

Si l'une des conditions n'est pas respectée, le contrat pourra être annulé et la personne ayant subi des dommages pourra intenter des poursuites (ex. dans le cas de pertes financières). "Répudier" un contrat, c'est le canceller, le considérer comme périmé, refuser d'en reconnaître les conditions, etc. C'est, à titre d'exemple, refuser l'expédition de marchandises tel que spécifié dans un contrat de vente.

S'il y a rupture d'un contrat de garantie, le seul recours de la personne qui a subi la perte est d'intenter des poursuites en dommages. Encore faut-il souligner qu'il y a garantie et... garantie. Ce dont on parle ici, c'est de la garantie de rembourser une dette contractée à l'endroit d'un autre.

Quelle différence y a-t-il entre "condition" et "garantie"? dans le premier cas c'est un terme du contrat qui est directement lié à sa substance, la condition étant l'essence même de la nature du contrat. Si elle n'est pas remplie, cette condition peut devenir raison suffisante pour l'annullement ou la rupture du contrat. A titre d'exemple, si telle marchandise doit, par contrat, être livrée à telle date et que cette condition n'est pas respectée, cela justifie une rupture de contrat.

La garantie est un terme collatéral au but premier du contrat; en d'autres mots, s'il y a rupture du contrat, celui-ci pourrait quand même être considéré comme ayant été exécuté. Règle générale, l'on s'assurera de la date de paiement en l'indiquant dans le texte du contrat. Et s'il y a rupture, c'est à la cour qu'il reviendra d'interpréter les termes d'après les parties contractantes.

En somme, peu importe les termes que l'on a utilisés; ce qui compte vraiment, c'est leur interprétation. La loi ne considère pas la forme, mais bien la substance même d'un contrat. C'est ainsi que dans un contrat écrit, une "condition" pourra être appelée "garantie", ou vice-versa. C'est à la cour de décider de l'interprétation des mots et de recommander la solution qui lui paraît la plus appropriée.



L'actrice Judy Garland s'est suicidée la semaine dernière à Londres, à l'âge de 47 ans. L'on se souviendra qu'elle s'était acquis une réputation mondiale à l'âge de 17 ans seulement, par son interprétation de la chanson "Over The Rainbow".

Il perd son grade parce qu'une femme est dans ses rangs...

COLUMBIA - Pendant le grand défilé des cadets en uniformes à l'Ecole militaire de la Caroline du Sud, l'un des jeunes élèves officiers attira l'attention d'un officier. Celui-ci avait noté que le pantalon porté par ce cadet n'était pas conforme au règlement.

L'officer se rendit compte que le bel uniforme ceinturé de rouge et garni de l'épée, habillait une fille.

Cette première femme qui ait jamais participé au défilé en uniforme à l'école "Citadel", a été par la suite identifiée comme étant Janet Roggemann, de Hackensack, au New Jersey, la fiancée du cadet Peter A. Brause, de Port Washington, Etat de New York.

Deux cadets finissants avaient mis en oeuvre le projet d'obtenir un uniforme de cérémonie pour Miss Roggemann, laquelle avait enfoui sa longue chevelure sous la casquette.

Comme punition, les deux instigateurs n'ont pas participé à la cérémonie de la remise des diplômes. Ils recevront leur parchemin plus tard.

Le cadet qui commandait la division de jeunes élèves officiers parmi lesquels se trouvait exceptionnellement une présence féminine, a perdu son grade pour se retrouver au rang de simple soldat.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 4 juillet
Dr Bernard Brosseau, Bonnyville.
M. Paul Huot, Edmonton.
M. Jean-Paul Pilon, Edmonton.
R.P. Joffre Pomerleau, o.m.i., Edmonton.

SAMEDI, 5 juillet
M. Henri Lefebvre, Prince George.
Sr Lucienne Rouleau, c.s.c., Donnelly.

DIMANCHE, 6 juillet
M. l'abbé Alfred Houde, St-Paul.
M. Jos. Labbé, Falher.
M. Pierre Labbé, Girouxville.
M. Donat Sylvestre, Tangente.

LUNDI, 7 juillet
M. Simon Boisvert, Dawson Creek, C.-B.
M. Bernard Bourgeois, St-Albert.
Mme Simone Ledet, Edmonton.
M. Dominique Martel, St-Isidore.
M. Jean-Paul Roy, Edmonton.

MARDI, 8 juillet
M. Amédée Ouellet, La Corey.
Sr Jeannette Couillard, c.s.c., Falher.
Mme Marie-Anne Durand, Donnelly.

MERCREDI, 9 juillet
M. Jos Bourassa, Fort McMurray.
M. Charles Lafrance, St-Paul.
M. Philippe Sabourin, Edmonton.
Sr Suzanne Duval, f.j., Edmonton.
M. Gérard St-Pierre, Edmonton.
M. Napoléon Tremblay, Lafond.

JEUDI, 10 juillet
M. Rhéal Dumont, Edmonton.
M. Eugène Joly, St-Paul.
M. Xavier Lavoie, Edmonton.
M. Paul Morin, Edmonton.
M. Gabriel Paradis, Edmonton.
M. Louis Plante, St-Paul.
M. Jean-Marie Savard, Jean-Côté.
M. Antoine Tremblay, Fort McMurray.
M. Henri Trottier, Red Deer.

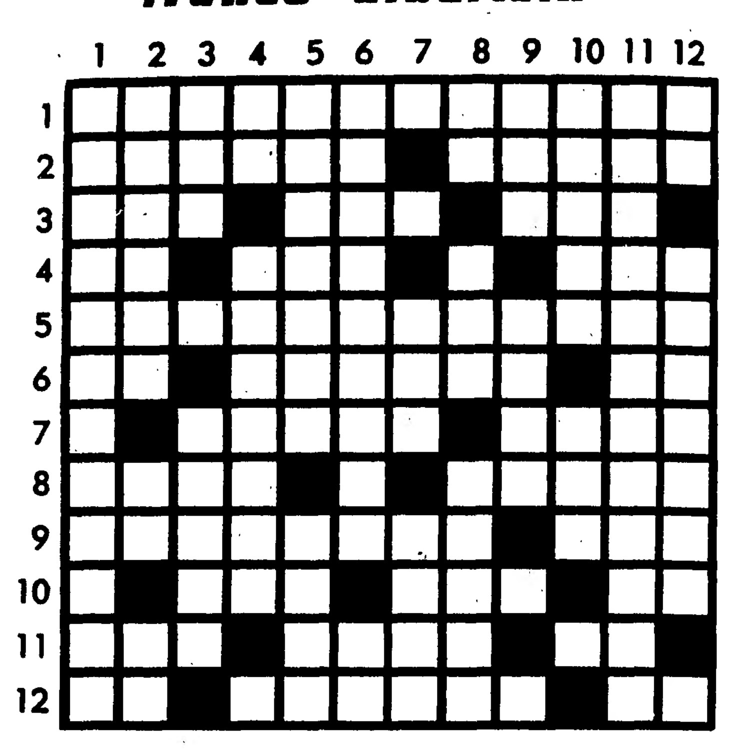
A CBXT

Le Directeur de la programmation à CBXT, M. Armand Baril, nous informe que la série de dix programmes de l'émission "L'envers des Hommes" réalisés dans l'Ouest canadien commencera le 13 juillet prochain dans le cadre des émissions françaises du dimanche matin à la tv de Radio-Canada à Edmonton. Toutes les émissions seront vues et entendues à 9h.45.

Trois ou quatre des émissions de cette série ont été réalisées à Edmonton l'automne dernier.

La jeune dame: - Votre roman a une très belle fin.
L'écrivain: - Et que pensez-vous du premier chapitre?
La jeune dame: - Je ne suis pas encore rendue là.

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Formation d'un sel.
2 - Parer à ce qui peut être nuisible - Qui a l'éclat de la nacre.
3 - Toute libéralité à titre gracieux - Trois, en chiffres romains - Pron. pers.
4 - Se suivent dans iule - Années - Nouveau.
5 - Du verbe mériter.
6 - Term. d'inf. - Petit loir gris, pl. - Equerre.
7 - Accomplirai - Esclave égyptien d'Abraham.
8 - Bâtiment élevé, de forme ronde - Céda pour un certain temps.
9 - Réunir des personnes, des choses - 52, en chiffres romains.
10 - Dans la rose des vents - Thymus de veau - Charpente du corps.
11 - Chemin de ville - Pron. pers. - Préf. privatif.
12 - En les - Syn. de seine, pl. - Adj. poss.

VERTICAL
1 - De la nature du sédiment.
2 - Reconnaître que l'on a dit ou fait quelque chose - Charpente du corps - Usages, coutumes.
3 - Plante textile - Chacune des extrémités d'un essieu supportant une roue.
4 - Pron. neutre anglais - Extrémité de l'aile.
5 - Faire une feinte - Songe.
6 - Faire apparaître l'irisation - Pron. ind.
7 - Souverain - Ville d'Espagne.
8 - Année - Terme au jeu d'échecs - Action de prendre.
9 - Accumulation d'objets mis les uns sur les autres - Riv. d'Allemagne occidentale.
10 - Dans l'Eglise russe, image des saints - Gelée des eaux.
11 - Action de déterminer la direction des points cardinaux, pl.
12 - Négation - Enlèverais.

solution à la page 11

Parmi les bruits qui nous cassent les oreilles

Ces bruits assourdissants vont du vacarme au boucan du diable. Voci un extrait d'un article de M. François Millepierres, paru dans la revue mensuelle VIE ET LANGAGE (Larousse, éditeur):

"Vacarme serait un "cri des Flamands" emprunté au néerlandais Wach arme, " malheur sur moi", le pauvre". C'est donc d'abord un bruit de nature vocale, avec cris confus et propres à vous casser les oreilles, de gens qui se lamentent à grands éclats de voix. Le "Tirez donc, quel vacarme" des Plaideurs s'explique par les aboiements des chiens et les exclamations du public. Tintamarre est un mot ancien dont l'origine reste obscure; on le trouve dans Rabelais au pluriel. La Fontaine l'a repris au singulier dans le Jardinier et son seigneur:

"Les troupes et les cors font un tel tintamarre
Que le bonhomme est étonné."

Etonné, c'est-à-dire étourdi. Cet exemple marque nettement que le mot désigne un bruit collectif fourni par des instruments sonores et discordants. Comme synonymes, nous avons, issus de la langue populaire, sinon argotique, potin, chahut, boucan, ramdam, tapage, etc. Potin est d'origine obscure, peut-être apparenté à pot; dans certaines fêtes campagnardes, on se lançait les vieux pots à la figure, à la Quasimodo en particulier. Chahut aurait pour origine le cri du chat-huant, dont on accompagnait certaines danses rustiques; boucan nous fait remonter au désordre des bacchanales par l'intermédiaire de l'Italie, où baccano désignait un lieu de débauche; ramdam fait allusion à la détente désordonnée et bruyante des musulmans après le jeûne du Ramadan. Quant au tapage, qui est un chahut modéré, il vient de taper tout bonnement. Remarquons au sujet de ces mots qu'ils témoignent d'une conduite répréhensible, sinon d'un relâchement des moeurs, et qu'ils n'appartiennent pas au langage le plus distingué. Mais par le temps qui court, fécond en bruits étourdissants, on en a souvent besoin; on leur ajoute même des épithètes propres à les rendre plus expressifs: un potin infernal, un chahut du tonnerre, un boucan du diable..."

A VOTRE SERVICE!

HAVA NAGHILA

Folklore israélite Interprètes: Les Compagnons

Hava naghila, hava naghila, hava naghila venismeha (bis)
Hava nerannena, hava nerannena, hava nerannena venismecha (bis)
Ourou ourou achim. Ourou achim belev same ah,
Oura achim belev sameah, ourou achim belev sameah,
Ourou achim belev sameah,
Ourou achim, ourou achim, belev sameah...

Dansons, car dans les granges, le blé se range
C'est le dernier jour des moissons!
Dansons sur cette terre, fertile et fière
Qui reverra d'autres sillons!
Dansons sans plus penser au mal qu'on s'est donné
Pour faire lever le grain qu'on vendra demain!
Dansons pour oublier, sous le ciel étoilé
Nos peines et nos peurs que le grain ne meure!

Aie là! aie là! aie là!
Et ma joie devient complète
Près de toi le temps s'arrête,
Dans tes bras je perds la tête
Et tout prend un air de fête
Serre-moi jusqu'au jour; dansons mon amour!

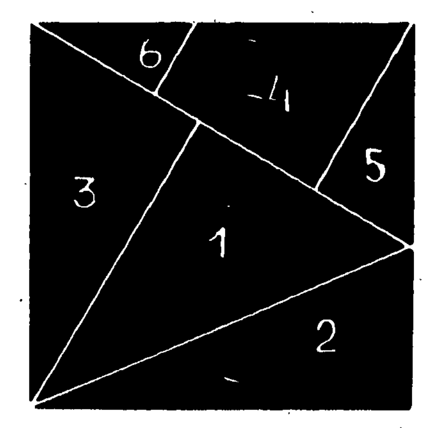
LES 8 ERREURS...

1. Le verre du premier plan est moins plein;
2. Le garçon servant la table de gauche a plus de cheveux;
3. La plante sur la tête de la dame a plus de feuilles;
4. Chaussure du garçon;
5. Le "tz" de la nappe de gauche manque;
6. Un homme de plus à l'arrière-plan;
7. Le garçon de droite n'a pas de noeud-papillon;
8. Menu du garçon de gauche.

FLAIRETOUT...

L'homme dans la voiture a la main gauche artificielle. Le gant trouvé est un gant de la main gauche, il ne peut donc appartenir au mort.

CASSE-TETE



Découpez les morceaux 1 à 6 et faites-en deux carrés.

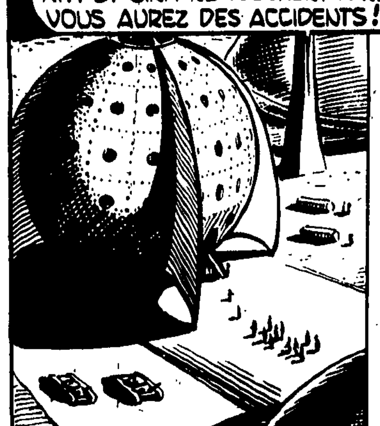
SOLUTION: page 15

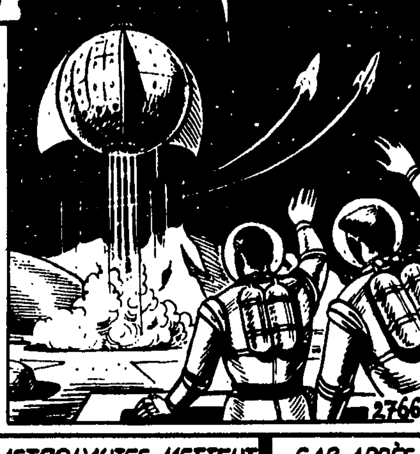
S	A	L	I	F	I	C	A	T	I	O	N
E	V	I	T	E	R		N	A	C	R	E
D	O	N		I	I	I		S	O	I	
I	U		A	N	S		M		N	E	O
M	E	R	I	T	E	R	A	I	E	N	T
E	R		L	E	R	O	T	S		T	E
N		F	E	R	A	I		A	G	A	R
T	O	U	R		I		P	R	E	T	A
A	S	S	O	R	T	I	R		L	I	I
I		E	N	E		R	I	S		O	S
R	U	E		V	O	U	S		I	N	
E	S		S	E	N	N	E	S		S	A

PILOTE TEMPETE



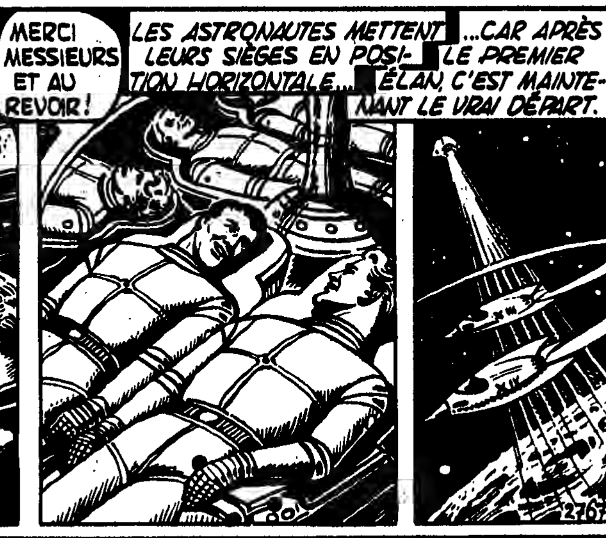




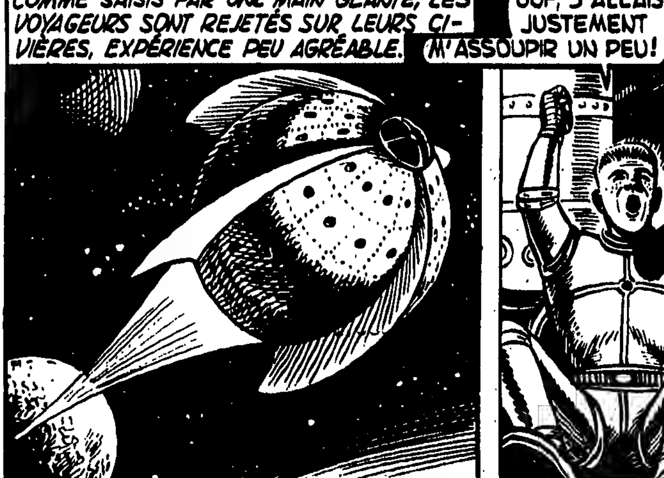


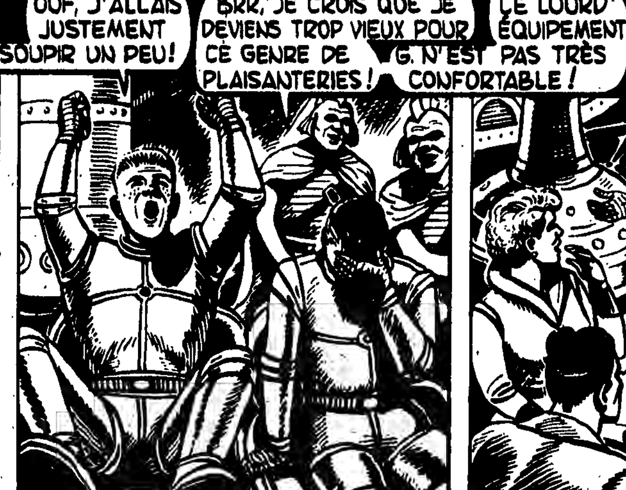














Salades "en plein air"

La saison des repas barbecue et sur le patio bat son plein! Rien de mieux donc que de servir des salades où les crudités se marient agréablement. Par leurs couleurs estivales, elles sont gaies et aiment s'habiller de toilettes pimpantes. Quelques minutes de plus et un brin d'imagination suffisent aussi d'un coup de baguette magique à transformer une salade.

De plus, il est important de savoir que les salades sont des aliments précieux en raison de leur richesse en eau, en vitamines, en sels minéraux et en cellulose. Elles sont si faibles en calories qu'on peut en consommer en quantité, même en suivant un régime amaigrissant. C'est seulement la sauce à salades qui risque d'apporter un excédent de calories.

Comme juillet représente le festival des salades au Canada, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada ont le plaisir de vous offrir un nouveau feuillet intitulé: Salades "En plein Air" groupant une foule de recettes. Vous pouvez en obtenir un exemplaire gratuit, en écrivant à la Division de l'Information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa. Ce feuillet vous permettra de choisir parmi les recettes de salades celles qui servent de hors-d'oeuvre, de vrais plats de résistance et celles qui terminent et complètent un repas. Quant aux mamans désireuses d'exercer leur art à domicile nous présentons une salade, mets principal, mariant la saveur du jambon et des oeufs. Essayez-la sans hésiter et surtout n'oubliez pas de profiter de la saison estivale.

SALADE DE JAMBON ET D'OEUFS

1 tasse de pois cuits
1/2 tasse de céleri tranché
1/4 tasse de piment vert en dés
2 c. à table d'oignon hacé fin
1/4 tasse de cornichons sucrés, hachés
2 tasses de jambon cuit, en dés
3 oeufs cuits dur, hachés
1/3 tasse de mayonnaise

Mêler légumes et cornichons. Réfrigérer séparément légumes, jambon et oeufs. Au moment de servir, mêler tous les ingrédients, y compris la mayonnaise. 6 portions.

DU POULET A GRILLER

La cuisson à la barbecue n'est pas une idée neuve; depuis quelques années, les grils portatifs se multiplient, sans parler des foyers en plein air qui poussent dans les cours comme des champignons sous la pluie. On peut dire que c'est devenu une tradition nord-américaine.

C'est ainsi que les chefs improvisés font griller avec plus ou moins de succès biftecks, côtelettes, rôtis, tranches de jambon, etc. Si par contre vous trouvez ces dernières coupes de viande trop coûteuses, pourquoi ne pas utiliser demies, quarts, morceaux de poulet ou de petite dinde à griller puisqu'ils sont présentement sur le marché à prix d'aubaine.

Si vous désirez en faire l'essai, beurrez ou huilez le gril, badigeonnez la volaille de beurre, assaisonnez de sel, de poivre et de paprika. Faites dorer des deux côtés, sur le gril à 3 pouces du feu. Montez le gril et continuez la cuisson jusqu'à ce que la volaille soit tendre, en tournant les morceaux à toutes les 3 ou 5 minutes, pour empêcher de brûler. Au cours des 7 ou 8 dernières minutes de cuisson, badigeonnez de sauce barbecue.

Pour de plus amples renseignements, demandez la brochure intitulée: "La cuisine barbecue" en vous adressant à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture.

Un nouveau délice le "fruitskebab"

Les "fruitskebabs" que vous embrocherez et ferez griller sur charbons de bois ajouteront une note de couleur, un arôme exquis et une saveur nouvelle à vos repas de plein air, déclarait récemment Mlle Shirley Brown, conseillère en économie domestique.

"... Et vous devriez voir l'air ravi des enfants lorsqu'ils dégustent ces fruits", ajoutait-elle.

"Vous embrochez successivement des rondelles de bananes, des quartiers de pêches, des pointes d'ananas, de belles grosses cerises (ou vous pouvez faire des brochettes de fruits de différentes couleurs et saveurs selon les goûts).

"Ensuite vous badigeonnez les fruits avec une sauce composée de beurre, de cassonnade, de canelle et de toute-épice", d'ajouter Mlle Brown.

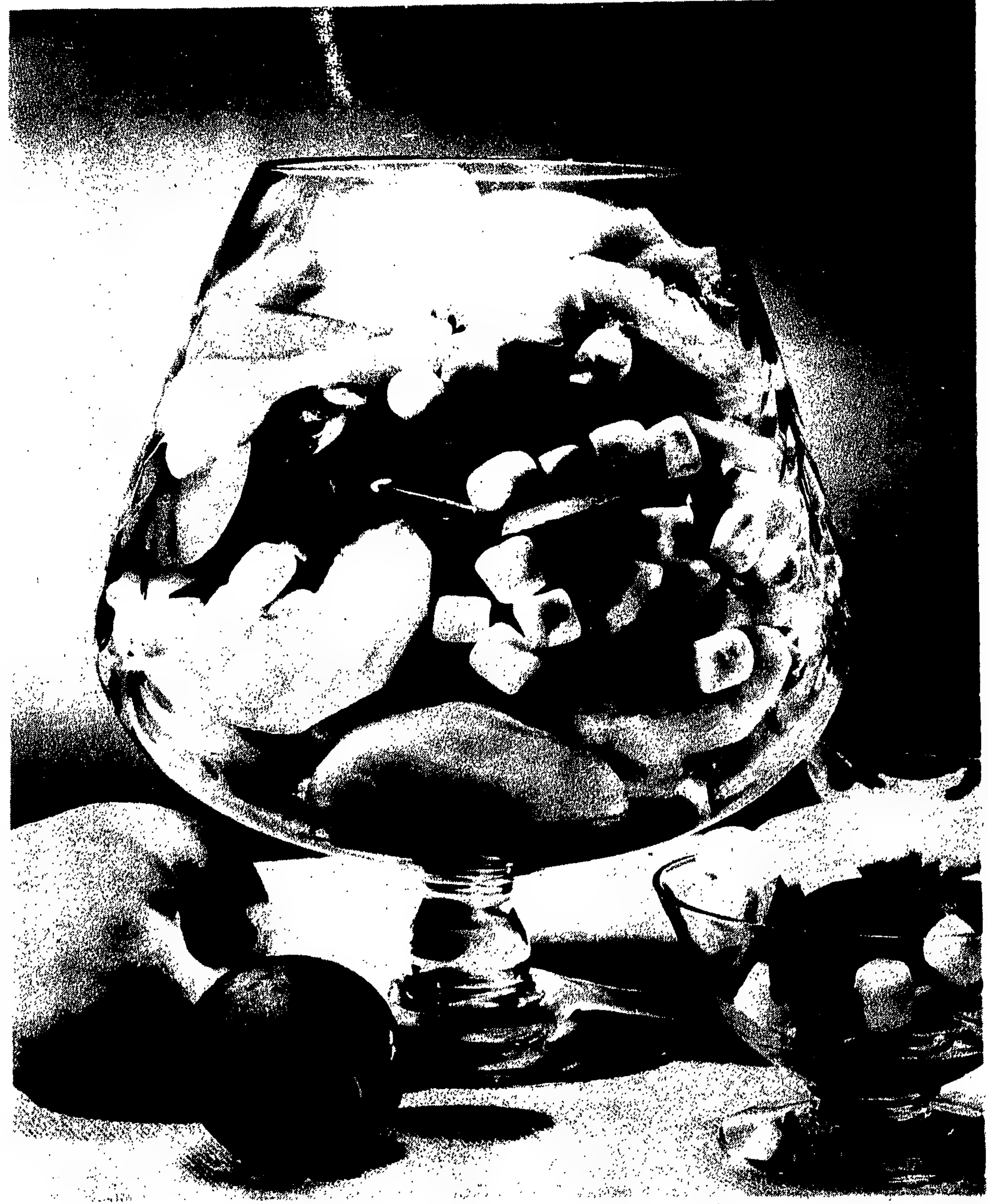
Lorsque plusieurs brochettes ont été enrobées de cette façon avec la sauce vous faites griller le tout au-dessus du feu.

La conseillère en économie domestique affirme que grâce à la sauce sucrée, les fruits brunissent délicatement et dégagent un arôme qui devient exotique à mesure qu'il se mêle à celui des autres plats préparés en même temps.

"Les brochettes de fruits peuvent être servis comme amuse-gueules avant la viande ou bien comme desserts chauds.



MACEDOINE DE FRUITS A LA LIQUEUR



Les desserts européens sont simples mais exquis — comme cette macédoine de fruits à la française ... rehaussée d'un soupçon de liqueur fine.

Prenez des pêches et des prunes fraîches de Californie, sucrez-les, tranchez-les, mélangez-les à des pâtes de guimauve miniatures et arrosez le tout d'un peu de votre liqueur préférée: kirsch, curaçao, Cointreau ou Triple Sec... n'importe laquelle de ces liqueurs est parfaite pour accompagner des pêches et des prunes. Utilisez un quart de tasse de liqueur par pinte de fruits tranchés. Vous en arrosez la macédoine de fruits au fur et à mesure que vous disposez les couches de fruits dans une coupe.

Ce dessert très simple est encore plus prestigieux si vous le présentez de façon originale, par exemple dans un grand verre à cognac, dans un joli compotier en verre ou dans des verres à parfaits, à travers lesquels on peut admirer le contraste des couleurs des pêches et des prunes et du blanc des pâtes de guimauve.

Ce dessert idéal, servi après un bon repas ou un simple souper au patio, peut être accompagné de simples bâtonnets de gâteau quatre-quarts ou de gâteau des anges, de doigts de dame ou de macarons.

Les meubles de teck

Le teck est un bois dont l'histoire se perd dans la nuit des siècles. Même de nos jours, le teck a conservé son auréole de mystère et son air de pays d'Orient.

Il y a plus de deux mille ans, le teck était connu et utilisé en Indes où il constituait un arbre indigène. La même espèce ou d'autres espèces similaires, produisant un bois presque identique, ont été découvertes dans d'autres pays tropicaux dont le Burma, Java, la Thaïlande et l'Extrême-Orient.

Lorsque la décade des années "trente" marqua le début de l'ameublement moderne, la valeur du teck devint très élevée. Son aspect le distingue avantageusement des autres bois à cause de sa couleur brun doré qui devient d'un brun plus foncé et plus riche lorsqu'il est exposé à la lumière. Le teck est aussi très apprécié pour son grain en ligne droite qui lui permet de se plier aux lignes simplifiées de l'ameublement moderne.

Bien que les Canadiens soient tentés de croire que le teck appartient seulement aux meubles d'importation, les manufacturiers canadiens d'ameublement exécutent maintenant des modèles modernes en teck dont le style superbe n'est égalé que par la qualité du fini. Avec leurs courbes simples, leurs pieds fuselés et leurs rebords arrondis, les modèles canadiens se sont avérés très populaires et distinctifs.

Le teck est fini avec une huile très claire, poncée à la main dans la surface afin de laisser apparaître les contrastes du grain. Aucune teinture, aucune laque, aucun vernis ne sont utilisés. Les marques à la surface peuvent être facilement enlevées à la maison par une simple application d'huile de teck passée légèrement avec un linge doux et propre. L'utilisation des huiles et des cires à meubles ordinaires est déconseillée.

Les modèles canadiens en teck ... utilisent assez souvent le principe des mélanges assortis et de nombreux clients peuvent trouver un meuble qui conviendra aussi bien à l'agencement de plusieurs pièces.

PANIERS

La vannerie est l'une des industries les plus anciennes du monde. On a retrouvé des objets confectionnés en osier qui remontent à 7,000 ans avant J.-C.

Mme Georges Pompidou, ambitieuse et énergique

PARIS - La nouvelle première dame de France est blonde et mince; elle a des goûts aristocratiques et paraît au moins 10 ans de moins que son âge. Elle est considérée comme l'une des 10 femmes les plus élégantes de Paris.

On prévoit que Mme Claude Pompidou, épouse du président élu Georges Pompidou, apportera de grands changements à l'austère palais de l'Elysée. Il est probable, par exemple, que les dîners solennels donnés par l'ancien président Charles de Gaulle et son épouse Yvonne seront remplacés par des réceptions plus décontractées. En effet, Claude Pompidou compte parmi ses relations plusieurs jeunes artistes et intellectuels qui deviendront sans doute des habitués du palais.

Le changement apporté par la nouvelle maîtresse des lieux ressemblera sans doute à celui qui s'est effectué à la Maison Blanche, en 1961, lorsque Dwight et Mamie Eisenhower y furent remplacés par John et Jacqueline Kennedy.

Claude et Georges Pompidou se sont épousés en 1935, alors que M. Pompidou était professeur à Marseille.

Les études

Mme Pompidou, que tout le monde considère comme une femme ambitieuse et énergique, serait, si on en croit ses amis, la force secrète qui a poussé son mari à une montée rapide dans le monde de la politique.

Elle est née à Château Contier, une petite ville de l'ouest de la France. Son père, le Dr Pierre Cahour, y pratiquait la médecine. C'était un agnostique et un libre-penseur, qui a élevé Claude et sa soeur cadette, Jacqueline, avec sévérité. Leur mère était décédée lors de l'épidémie de grippe espagnole, en 1919, alors que les fillettes étaient encore très jeunes.

Le Dr Cahour envoya les jeunes filles à l'Université de Paris, avec le raisonnement que, étant donné qu'il était trop peu fortuné pour leur garantir une dot, elles pourraient au moins étudier et gagner leur vie. Cette attitude était rarissime, dans la province française, avant la Deuxième Guerre mondiale.

L'un des confrères de Claude était un brillant jeune Africain du Sénégal, alors colonie française. Cet ami, Léopold Sedar Senghor, est plus tard devenu le premier président de son pays, lorsque celui-ci a conquis son indépendance, en 1958.

Un hasard

Senghor et la jeune fille furent des amis inséparables pendant un certain temps, et leurs collègues croyaient qu'ils avaient l'intention de se marier. Mais Senghor avait un ami du nom de Georges Pompidou.

Un dimanche, il invita Pompidou à une partie de campagne, avec les deux soeurs, Jacqueline et Claude. C'est là que Georges Pompidou eut le coup de foudre pour celle qui devait devenir sa femme.

Il fallut à M. Pompidou quatre années pour triompher de la résistance du belliqueux Dr Cahour, qui était d'avis que le jeune soupirant professeur n'avait pas une carrière assez prometteuse pour épouser sa jolie fille. Lorsque le Dr Cahour mourut, en 1962, son gendre était devenu premier ministre de France.

Les Pompidou ont un fils, Alain, étudient en médecine.

A mesure que montait la carrière de Pompidou, Claude adoptait avec enthousiasme la vie tourbillonnante de Paris. Pendant un certain temps, le couple Pompidou fit partie du clan à la mode de la vie nocturne de Paris et des vacances d'été à Saint-Tropez. Mais, peu de temps après l'ascension de Pompidou au poste de premier ministre, en 1962, le couple disparut des lieux à la mode.

L'art de faire ses bagages

Que faut-il emporter dans ses bagages quand on part en vacances? Question embarrassante pour la majorité des voyageurs. De son côté, l'American Automobile Association a tenté de résoudre, du moins en partie, le problème de ceux qui partent en voiture, et en famille. Quatre facteurs doivent, par conséquent, prévaloir au moment de faire les bagages:

1- la température,

2- les haltes qu'on fera le soir venu, et les attractions prévisibles ou imprévisibles en cours de route,

3- le lieu de destination finale et les autres endroits où il sera possible de séjourner chemin faisant,

4- le programme prévu ou à prévoir.

La température reste toutefois le facteur dominant. Autant sur le plan vestimentaire que sur celui des projets... Car elle peut varier d'une région à l'autre, souvent même d'un côté d'une frontière à l'autre, et il ne faudrait pas être pris au dépourvu. Donc, placer l'imperméable à portée de la main, quel que soit le voyage projeté.

De toute façon, la personne qui sera préposée aux bagages dans la famille serait bien avisée de préparer une liste des objets indispensables au confort de toute la famille durant la période des vacances. Entre autres accessoires: la trousse de premiers soins, un fer à repasser, format de voyage, l'appareil photographique et l'équipement qui l'accompagne, une lampe de poche et des piles supplémentaires, un récipient à ordures qui ferme hermétiquement, les lunettes de soleil, les lunettes d'approche, un insecticide, une radio portative, des cartes routières et des brochures de renseignements sur les attractions à visiter, et même si possible des billets obtenus à l'avance pour certains événements, et bien sûr les accessoires qui peuvent être d'un intérêt particulier pour tel membre de la famile. Par exemple, le sac de golf, l'équipement de pêche, les matelas pneumatiques pour la plage, etc.

Quelques accessoires plus petits peuvent aisément trouver place dans le coffre à gants de la voiture: une débarbouillette enveloppée dans du papier ciré, des serviettes de papier ou des kleenex - on a souvent besoin de se rafraîchir le visage et les mains sur un long parcours - un petit balai, et un nécessaire de couture.

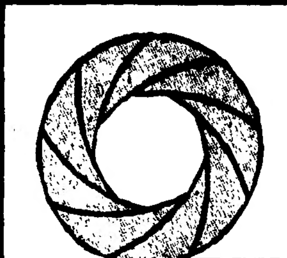
Habituellement, les femmes utilisent un grand sac à main, le plus grand possible, qui contient toutes ces petites nécessités qui évitent l'encombrement sur les sièges de la voiture.

Il est également recommandable d'avoir deux autres valises à l'usage de la famille, pour les besoins immédiats. Une plus grande avec les vêtements de base, et une plus petite avec les objets de toilette et ce qu'il faut pour la nuit. Ne pas oublier d'y inclure les maillots de bain et la lotion soleil au cas d'un arrêt éventuel à la piscine d'un motel.

La grande valise, ou peut-être deux, suivant le nombre de personnes, contiendra le vestiaire et les objets destinés à l'installation définitive, et sera placée dans le coffre arrière de la voiture.



Voici une nouvelle mode pour vous, mesdames, création du couturier Léo Chevalier. C'est le style "harem"; culotte de crêpe blanc à gauche, jupe de surah et blouse de crêpe à droite. Les deux ensembles sont rehaussés d'un ceinturon de pure soie.



La photographie

Une chambre noire de qualité pour moins de $200

Posséder sa propre chambre noire, c'est doubler son plaisir de photographier. Les véritables amateurs sont ceux qui réalisent leurs photos depuis la prise du cliché jusqu'à sa projection finale, sur papier d'agrandissement. Point n'est besoin de posséder un équipement professionnel pour réussir d'excellents agrandissements à partir d'un négatif. En réalité, un équipement de moins de $200 permettra aux amateurs d'afficher leurs photos à côté de celles de plusieurs professionnels.

Le véritable plaisir de la chambre noire, c'est celui de pouvoir "cadrer" l'image de son choix sur le papier. Ainsi, l'amateur qui possède sa chambre noire pourra éliminer les détails qu'il ne veut pas avoir sur la copie finale. Il pourra également accenter les contrastes, créer des effets spéciaux, réaliser des montages, etc.

Une pièce aérée.

La chambre noire pourra être installée, de préférence, dans une pièce d'environ 12' x 12', possédant une prise d'eau. Ceux qui ont un sous-sol à leur disposition pourront facilement, à l'aide d'un peu de bois, fabriquer une telle pièce. Toutefois, la chambre noire pourra fort bien être installée dans une salle de bain, dans une garde-robe profonde, dans un placard, etc. Le seul inconvénient d'une telle chambre noire sera l'obligation de ranger tout le matériel après chaque travail. Une chambre noire permanente est évidemment l'idéal, mais ce n'est pas là une condition essentielle de réussite. Les chambres noires d'occasion, telles que celles installées dans un placard, n'auront évidemment pas de système d'eau courante. Aussi, il faudra prévoir, dans l'équipement, un bassin de rinçage, et se résoudre à transporter l'eau depuis l'évier le plus proche jusqu'à la chambre noire. Il faut également prévoir un système d'aération à cause des émanations provenant des produits chimiques.

Un bon moyen d'aération consiste à installer un éventail peu coûteux en haut d'une porte. Il suffit de pratiquer une ouverture grillée pour permettre le renvoi des émanations. L'éventail luimême sera installée dans une boîte étanche, dont les rebords seront plus larges que ceux de l'ouverture, ceci en vue d'éviter une infiltration de lumière à l'intérieur.

Les accessoires

Le coeur de la chambre noire, c'est l'agrandisseur. Il n'est pas nécessaire de se procurer, au début, un appareil très dispendieux. Depuis quelques années, nombre de compagnies fabriquent des agrandisseurs de format réduit à l'intention des amateurs. Ces agrandisseurs sont habituellement munis d'une lentille de 50 mm, ce qui permet d'obtenir un agrandissement de 14 x 16 sur la table de travail, à partir d'un négatif de 35 mm. La plupart de ces agrandisseurs peuvent également recevoir d'autres lentilles, permettant de plus grands agrandissements.

Le prix d'un bon agrandisseur d'amateur peut varier entre $49.95 à $100.00. Un agrandisseur d'environ $75 fera habituellement l'affaire.

Les matériaux

Voici une liste des matériaux et des accessoires nécessaires à l'aménagement d'une chambre noire d'amateur. Le tout nécessitera un investissement de moins de $200.

Agrandisseur (lentille de 50 mm)	$75
3 bassins à développement	$ 6
Produits chimiques	$ 5
4 Divers formats de papier	$10
Lampe de sécurité (jaune ou ocre)	$ 5
Cassette de développement des films	$ 8
Bassin de rinçage	$ 6
Pinces pour le papier	$ 2
Gants de caoutchouc	$ 1
Chronomètre sonore de développement	$12
Planchette de cadrage	$ 8
Séchoir horizontal et plaques	$25
Bois, ferronnerie, etc.	$25
TOTAL	$188

Un bon manuel

L'amateur qui construit sa chambre noire devra enfin se procurer un bon manuel d'instruction. La maison Eastman Kodak en édite un excellent qui, en plus de fournir toute la technique de chambre noire, comporte également des échantillons de papiers photographiques, des tableaux d'exposition, des guides, etc. D'autres maisons spécialisées éditent également de bons manuels de chambre noire. Aujourd'hui, il y a une si grande variété de papiers et de produits chimiques qu'il vaut mieux se procurer un manuel d'instruction précis.

Ce ne sont pas des larmes de crocodile!

APOLLO, Pa. - La vie n'a été jusqu'ici, pour Beckey Rowley, qu'un torrent de larmes, mais il est possible que ce flot s'arrête bientôt.

En effet, des médecins ont l'intention d'implanter de minuscules tubes d'acier autour des yeux de cette fillette de trois ans, dans l'espoir que ces tubes formeront un conduit qui remplacera ses conduits lacrymaux. Ces tubes sont une idée du père de Beckey, George Rowley, qui est métallurgiste dans une aciérie.

Depuis sa naissance, la fillette a continuellement les yeux pleins de larmes. Les médecins ont d'abord cru que ses conduits lacrymaux étaient bloqués, et ont essayé, mais sans succès, d'arrêter le flot des larmes en débouchant les conduits.

Finalement, un spécialiste des maladies des yeux chez les enfants a découvert que Becky, à la naissance, n'avait pas de conduits lacrymaux, et les médecins ont essayé une autre tactique.

Ils ont essayé de provoquer la formation de canaux en insérant divers éléments dans le visage de Becky, depuis des fils de nylon jusqu'à des épingles de métal, d'un demi-pouce. Aucun succès.

Drainage

Puis, on s'aperçut qu'il n'y avait pas d'ouverture dans l'os qui sépare les yeux du nez. Les chirurgiens percèrent alors un trou minuscule de chaque côté du nez de Becky et y insérèrent un tube destiné à recueillir les larmes. Mais il fallait être très prudent sur le choix du matériel utilisé à cause du danger de rejet par l'organisme de substance étrangère.

Les médecins ont déclaré que ces tubes demeureront en place pendant deux ans, puis devront être enlevés.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoît
GUY: Mme Bernard Boulet
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
JOUSSARD: M. Léon Claveau
LAC LA BICHE: Mme Adélard Durocher
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
LAFOND: Mme A. Théroux
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
MALLAIG: Mme Jeannine Amyot
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. O. St-Louis
PLAMONDON: Mme Jean Ménard
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
STE-LINA: Mme Marcel Mahé
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

Mateo Falcone

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

En sortant de Porto-Vecchio et se dirigeant au nord-ouest, vers l'intérieur de l'île, on voit le terrain s'élever assez rapidement, et après trois heures de marche par des sentiers tortueux, obstrués par de gros quartiers de rocs, et quelquefois coupés par des ravins, on se trouve sur le bord d'un maquis très étendu. Le maquis est la patrie des bergers corses et quiconque s'est brouillé avec la justice. Il faut savoir que le laboureur corse, pour s'épargner la peine de fumer son champ, met le feu à uner certaine étendue de bois: tant pis si la flamme se répand plus loin que besoin n'est; arrive que pourra; on est sûr d'avoir une bonne récolte en semant sur cette terre fertilisée par les cendres des arbres qu'elle portait. Les épis enlevés, car on laisse la paille, qui donnerait de la peine à recueillir, les racines qui sont restées en terre sans se consumer poussent au printemps suivant, des cépées très épaisses qui, en peu d'années, parviennent à une hauteur de sept ou huit pieds. C'est cette manière de taillis fourré que l'on nomme maquis. Différentes espèces d'arbres et d'arbrisseaux le composent, mêlés et confondus comme il plaît à Dieu. Ce n'est que la hache à la main que l'homme s'y ouvrirait un passage, et l'on voit des maquis si épais et si touffus, que les mouflons eux-mêmes ne peuvent y pénétrer.

Si vous avez tué un homme, allez dans le maquis de Porto-Vecchio, et vous y vivrez en sûreté, avec un bon fusil, de la poudre et des balles; n'oubliez pas un manteau brun garni d'un capuchon, qui sert de couverture et de matelas. Les bergers vous donnent du lait, du fromage et des châtaignes, et vous n'aurez rien à craindre de la justice ou des parents du mort, si ce n'est quand il vous faudra descendre à la ville pour y renouveler vos munitions.

Mateo Falcone, quand j'étais en Corse en 18..., avait sa maison à une demi-lieue de ce maquis. C'était un homme assez riche pour le pays; vivant noblement, c'est-à-dire sans rien faire, du produit de ses troupeaux, que des bergers, espèces de nomades, menaient paître çà et là sur les montagnes. Lorsque je le vis, deux années après l'événement que je vais raconter, il me parut âgé de cinquante ans tout au plus. Figurez-vous un homme petit, mais robuste, avec des cheveux crépus, noirs comme le jais, un nez aquilin, les lèvres minces, les yeux grands et vifs, et un teint couleur de revers de botte. Son habileté au tir du fusil passait pour extraordinaire, même dans son pays, où il y a tant de bons tireurs. Par exemple, Mateo n'aurait jamais tiré sur un mouflon avec des chevrotines; mais, à cent vingt pas, il l'abattait d'une balle dans la tête ou dans l'épaule, à son choix. La nuit, il se servait de ses armes aussi facilement que le jour, et l'on m'a cité de lui ce trait d'adresse qui paraîtra peut-être incroyable à qui n'a pas voyagé en Corse. A quatre-vingts pas, on plaçait une chandelle allumé derrière un transparent de papier, large comme une assiette. Il mettait en joue, puis on étaignait la chandelle, et, au bout d'une minute dans l'obscurité la plus complète, il tirait et perçait le transparent trois fois sur quatre.

Avec un mérite aussi transcendant Mateo Falcone s'était attiré une grande réputation. On le disait aussi bon ami que dangereux ennemi: d'ailleurs serviable et faisant l'aumône, il vivait en paix avec tout le monde dans le distrit de Porto-Vecchio. Mais on contait de lui qu'à Corte, où il avait pris femme, il s'était débarrassé fort vigoureusement d'un rival qui passait pour aussi redoutable en guerre qu'en amour: du moins on attribuait à Mateo certain coup de fusil qui surprit ce rival comme il était à se raser devant un petit miroir pendu à sa fenêtre. L'affaire assoupie, Mateo se maria. Sa femme Giuseppa lui avait donné d'abord trois filles (dont il enrageait), et enfin un fils, qu'il nomma Fortunato: c'était l'espoir de sa famille, l'héritier du nom. (A SUIVRE)

Barbier et paysan

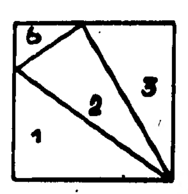
Un Beauceron, en route pour Paris, vint présenter sa face à un perruquier de Pontoise.

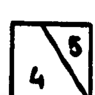
Pendant qu'on apprêtait les rasoirs, le paysan remarqua un chien qui, assis sur une chaise, le regardait fixement. Un peu impressionné, l'homme demanda:

-Qu'est-ce donc qu'elle a c'te bête, à me regarder de c'te manière-là?

-Ce chien est toujours ainsi, répondit le barbier indifférent, tout en continuant ses préparatifs, parce que, lorsqu'il m'arrive d'enlever un bout d'oreille à l'un de mes clients, c'est lui qui le mange.

CASSE-TETE





VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Avant de vous lancer dans une affaire, examinez attentivement tous les détails. Soyez diplomate avec les personnes de l'autre sexe. Ne buvez pas pour vous reposer.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Des changements majeurs surviennent en affaires, et vous y gagnez. Eloignez-vous de la personne aimée, qui peut vous induire en erreur Surveillez votre régime.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous éliminez un obstacle et renforcez votre organisation. Vos supérieurs vous surveillent. Soyez discret avec les jeunes femmes. Un déjeuner complet est un repas qui prépare la journée.

CANCER du 22 juin au 22 juillet



Agissez intelligemment vis à vis d'une ambition irréalisable. Il semble qu'une opposition se forme contre vous. N'abusez pas de vos forces.

LION du 23 juillet au 23 août



Modérez vos ambitions, et soyez très spécifique dans l'organisation des détails. Soyez discret. L'exercice est très utile, mais il ne faut pas abuser.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Soyez prudent dans le choix de vos amis. Contrôlez votre impatience. Il ne sert à rien de visiter le médecin pour un examen si vous ne suivez ces conseils.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Faites preuve de patience et de jugement avant de décider. Eloignez l'être aimé d'une opération qui ne concerne cette personne aucunement. Le régime suivi vaut beaucoup de remèdes.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Travaillez sur les projets qui vous intéressent, mais complétez vos opérations. Contrôlez vos réactions et soyez moins impatient. Pas d'abus dans vos ébats sportifs.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Suivez vos idées, mais attention, vos camarades se méfient de votre comportement. Ne repoussez pas les avances qu'une personne intéressante vous fait, mais agissez prudemment. Détendez vos nerfs.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.



Faites votre travail de façon consciencieuse, et les gens sérieux vous apprécieront. Evitez les discussions avec l'être aimé. Surveillez votre régime et reposez-vous.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.



Soyez fidèle à un objectif, débarassez-vous d'une foule de préoccupations. Une action discrète envers une personne aimée peut vous sauver de nombreuses explications. L'alcool peut vous nuire.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

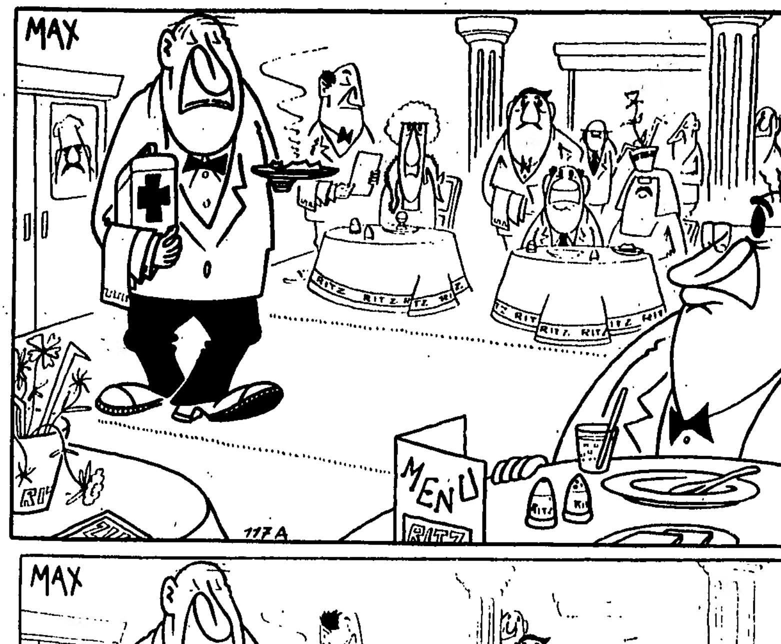
Réfléchissez longuement à une nouvelle proposition que l'on vous fait. Suivez les conseils de gens expérimentés. Soyez patient avec la personne aimée. Conservez votre énergie.

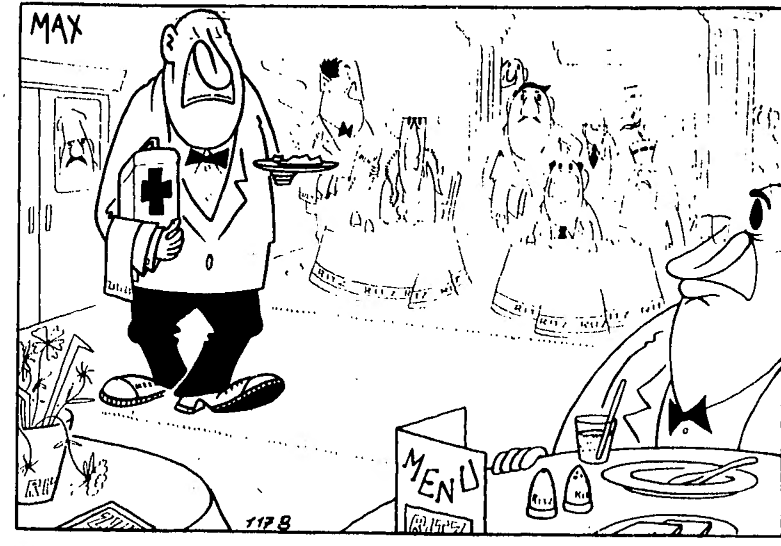
CARTES D'AFFAIRES

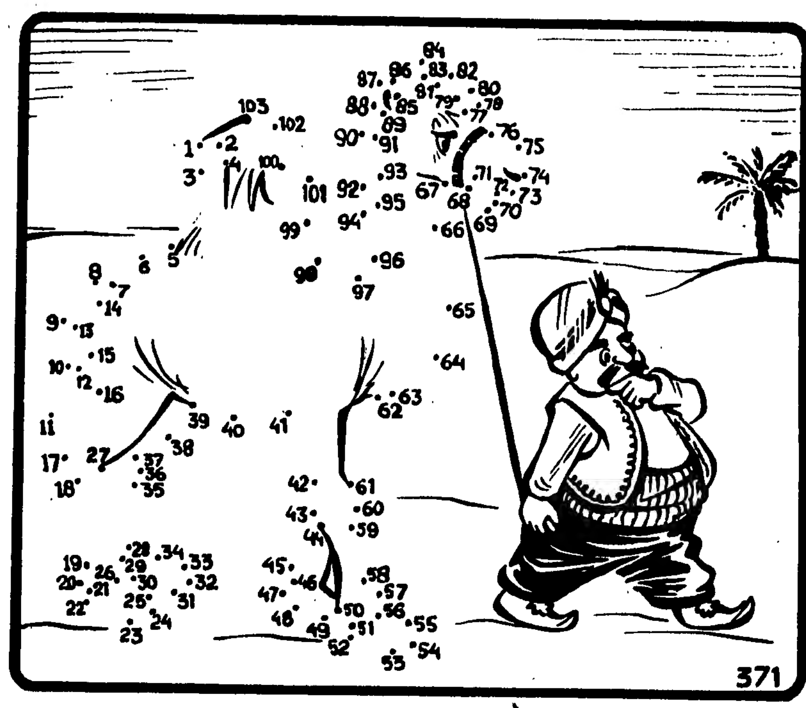


Les 8 erreurs

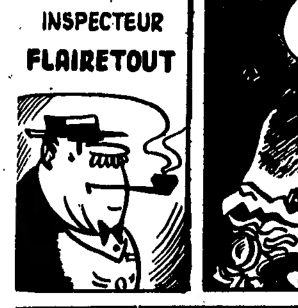
REPONSES EN PAGE 11





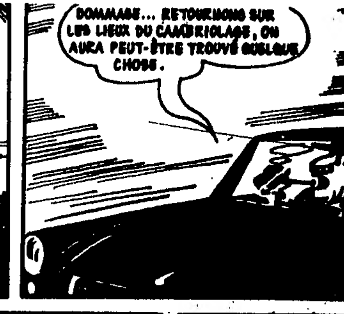


Qu'est-ce qu'il entraîne avec lui, ce marchand oriental? Vous voulez le savoir? Prenez votre crayon et suivez les chiffres de 1 à 103. Amusez-vous bien!

















CP Air s'oppose à une fusion avec Air Canada

OTTAWA - Le président de CP Air, M. John C. Gilmer, a manifesté une opposition entière à tout projet de fusion entre la société qu'il dirige et Air Canada, société étatique, qu'il s'agisse du réseau intérieur ou des liaisons avec l'étranger.

Le gouvernement canadien doit procéder à une étude de la possibilité d'une fusion entre les deux grandes lignes aériennes du pays, avant la fin de l'année. CP Air appartient au Canadien Pacifique. C'est la plus importante ligne aérienne privée au pays. Elle obtenait récemment le privilège de cinq envolées transcontinentales quotidiennes au lieu de deux, en concurrence avec Air Canada.

Sur le plan international, Air Canada exploite les liaisons les plus profitables, mais la fusion des deux sociétés permettrait de mieux affronter la concurrence des lignes aériennes étrangères.

Selon M. Gilmer, il faut craindre qu'une fusion suscite éventuellement la fin de la concurrence en matière de trafic voyageur aérien au pays, si la seule ligne aérienne qui commencerait par assurer les liaisons avec l'étranger, en venait à desservir le réseau intérieur.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE (S.P. 12) A CARSTAIRS, ALBERTA" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 18 juillet 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue s.-e., CALGARY, Alberta; et ils peuvent être examinés aux Construction Association à Edmonton et Calgary, Alberta, de même qu'au Bureau de Poste de Carstairs, Alberta.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

E.J. d'Archangelo,
Pour le Chef des Services financiers et administratifs,
Région de l'Ouest

ED-542

VIENT DE PARAITRE

"TAYAOUT" Fils d'AGAGUK

Après Agaguk, un roman qui a fait le tour du monde, Yves Thériault nous offre maintenant "TAYAOUT", fils d'AGAGUK.

Traduit en japonais, en allemand, en italien, en espagnol, en serbo-croate, en portugais, etc. AGAGUK est, sans contredit, l'oeuvre la plus connue de ce grand romancier québécois. "TAYAOUT" se devait d'être de la même lignée, car Thériault possède cette acuité du regard de l'observateur, qui constitue sa première qualité. Il connaît la vie des Esquimaux et sait admirablement découvrir, au-delà de l'action, le drame profond de ces hommes qui tissent la trame de son nouveau roman.

La sincérité du regard, la compréhension des Esquimaux, de leurs souffrances, de leurs inquiétudes, font de "TAYAOUT" un ouvrage pénétrant en même temps qu'un témoignage neuf et vivant.

"TAYAOUT" est un roman lucide, intelligent et loyal. C'est une oeuvre d'une grande vérité, tout comme l'est AGAGUK.

On n'a pas souvent l'occasion de lire un roman de cette qualité d'ambiance et d'écriture.

"TAYAOUT" (160 pages), est en vente à $2.50 l'exemplaire.

On peut se le procurer chez le distributeur: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue LaGauchetière, Montréal 132.

Révision complète recommandée...

(suite de la page 1)

neté canadienne si le requérant n'a aucun dossier criminel ou n'a pas commis d'actes illégaux.

* La procédure d'émission des passeports devrait être beaucoup plus sévère. (Le gouvernement l'a modifiée en ce sens depuis la rédaction du rapport.) Mais la commission va beaucoup plus loin et estime que "tous les requérants devraient d'ordinaire être tenus de comparaître devant un personnage officiel".

* La commission recommande que le gouvernement se préoccupe davantage de la sécurité dans l'industrie et que pour y parvenir il transfère du ministère des approvisionnements et des services au ministère de la défense la responsabilité de la sécurité industrielle.

* Les commissaires recommandent au gouvernement une révision complète des procédures assurant la sécurité des informations et une centralisation partielle des documents secrets de l'Etat sous réserve qu'on exerce un contrôle officiel de ces opérations, la commission ne s'oppose pas à ce qu'on intercepte et qu'on écoute des conversations téléphoniques lorsque le service de sécurité l'estime nécessaire pour des raisons de sécurité. Mais le pouvoir d'autoriser l'écoute appartiendrait en exclusivité au chef du service de sécurité.